

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtels-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



L'artisanat régional,
le cadeau original

FRANÇOIS AUBRY
www.francois-aubry.ch

032 941 21 33 – info@francois-aubry.ch

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvillier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

CLUB D'ATHLÉTISME DE COURTELARY 🏃

Demain, participez au 10 Bornes challenge, tout en soutenant ELA!

La crise sanitaire nous oblige à revoir nos plans, le résultat n'en sera que meilleur!



Comme vous le savez depuis quelques jours maintenant, les 10 Bornes ne se dérouleront pas dans leur forme traditionnelle ce samedi et elles prendront le nom de 10 Bornes challenge!

Il sera possible de parcourir 10 km durant toute la journée de demain que ce soit en courant, en nordic walking, en relais ou encore en marche sportive!

Après l'effort, il faudra vous prendre en photo, vos baskets autour du cou et poster le cliché sur les réseaux sociaux Instagram ou Facebook avec le #10borneschallenge. Vous pouvez aussi nous envoyer

vos photos par mail à l'adresse 10bornes@cacourtelary.ch.

Pour chaque participation, un don sera fait à ELA Suisse qui lutte contre les leucodystrophies. Ce sera l'occasion pour vous de soutenir, par votre course, toutes les personnes touchées par ces maladies orphelines. Un beau geste rempli de sens, comme Ludovic, ce papa qui court pour son fils, Raphaël, atteint d'une leucodystrophie.

N'oubliez pas, mettez vos baskets autour du cou pour prendre votre photo, ce sera l'élément fondamental qui vous permettra de valider le

challenge et ainsi, de faire un don à l'association ELA Suisse.

Alors à vos baskets! Demain, on court pour battre la maladie!

Petit plus: si vous n'avez pas d'idées d'itinéraire de 10 km dans la région, passez faire un tour sur notre site internet: 10borneschallenge.ch. Vous y retrouverez 4 parcours en plus de celui officiel des 10 Bornes! Et si vous voulez vraiment participer à la course jusqu'au bout, vous pouvez même y télécharger votre dossard! Il est également possible de faire un don à ELA directement sur notre site. |rb



SOMMAIRE

Rénovation de l'ancien collège Les citoyens de Péry passeront par les urnes	3
La taille, c'est maintenant! Arbres et haies non conformes à Corgémont	4
Action Paquets de Noël Dernière ligne droite à Cormoret pour la collecte	7
Un programme riche et varié ... au festival Les Transphoniques de Saint-Imier	9
A 17h01, il sera trop tard! ... pour le dépôt des listes à Sonvillier	9
Ils sortiront de l'inventaire 58 bâtiments de Saint-Imier concernés	11
Le casting idéal ... pour un débat contradictoire sur la fusion	15
Masques et bons à Tramelan La population s'est déplacée en nombre	17
Cri d'alarme, covid oblige! Les Petites Familles requièrent votre soutien	17
Officiellement constituée ... la Fondation Gobat pour la paix à Tramelan	19
Jetez un coup d'œil à l'agenda Pour ne manquer aucun événement régional!	19
Les Bats sur les rails... Montée en puissance après un départ mitigé	21
Les enfants ont répondu présents Beau succès pour les cours de patinage	21

Réclame





NOUVEAU !!!
FITNESS ENERGY
 ST-IMIER SAIGNELÉGIER

OUVERTURE ÉLECTRONIQUE NON-STOP
8H00-20H30 365/365 PAR AN



ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
 Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
 Des jeux de société
 De la gymnastique douce
 Des activités à l'extérieur
 Concert et spectacle
 Du repos
 Des repas de qualité
 Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
 LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



SAINT-IMIER MISE AU CONCOURS
 TERRE D'ÉNERGIES

La Municipalité de Saint-Imier met au concours la

gérance de la buvette
de la piscine en plein air de Saint-Imier

Tâches principales:

- gestion de la buvette disposant de 30 places extérieures;
- gestion et accueil des visiteurs (contrôle des entrées, prêt de matériel);
- collaboration étroite avec les différents partenaires.

Exigences:

- être en possession du certificat de cafetier-restaurateur;
- bonne présentation, dynamisme, disposition à travailler en bonne harmonie avec les différents partenaires;
- dispositions à développer l'accueil de la clientèle et des visiteurs, à offrir des prestations de qualité dans le service des boissons et petits plats;
- expérience confirmée dans le domaine;
- parfaite connaissance du français écrit et parlé. La maîtrise d'autres langues constituerait un atout.

Nous offrons:

- des locaux entièrement aménagés et équipés;
- un cadre de travail motivant et agréable, au cœur d'un paysage naturel fort apprécié;
- une grande autonomie dans la gestion de la buvette.

L'entrée en fonction est fixée à la période estivale 2021, la piscine en plein air étant ouverte de mi-mai à mi-septembre.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service bâtiments et infrastructures sportives, tél. 032 942 44 31.

Vous voudrez bien adresser votre dossier de candidature muni des documents usuels et d'un concept d'exploitation à la Municipalité de Saint-Imier, Service bâtiments et infrastructures sportives, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention «Gérance buvette» jusqu'au **30 novembre 2020** au plus tard.

Concert
orgue et clarinette
 à la collégiale de Saint-Imier

Franziska Baschung, *clarinette*
 et Benjamin Guélat, *orgue*
 Œuvres de Mozart et Liszt

Samedi 24 octobre, 19 h 30
Collégiale de Saint-Imier

Entrée libre, collecte
(voir communiqué)



Pour vous - chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE

Numéro national
0842 80 40 20

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch



Menu Chasseur
des Franches-Montagnes

Médailles, civet
et selle de chevreuil

Fabian et Keunhyung ADAM,
 2336 les Bois, 032 961 18 26
info@restaurantdugolflesbois.ch
www.restaurantdugolflesbois.ch



Samedi 24 octobre 20h
 salle Juventuti (Rue du Collège 13)

La compagnie la Marelle de Lausanne présente son nouveau spectacle intitulé

Silence on frappe !
 (une représentation qui souhaite lever le silence sur la violence domestique)

Cordiale invitation à chacune et chacun !
voir communiqué

Immobilier

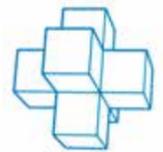
À LOUER
CORGÉMONT

Grand-Rue 31
Appart. 3½ pièces

1^{er} étage, lumineux, complètement rénové, cuisine agencée habitable, cave et grenier.

Place de parc à disposition.
 Loyer 950 fr. + 150 fr. charges.

Libre dès le 1^{er} décembre
Pour visiter tél. 032 489 16 19

Votation du 29 NOVEMBRE 2020

A. VOICI LES 4 QUESTIONS QUI SERONT SOUMISES À LA POPULATION, SEULE LA RÉPONSE À LA PREMIÈRE EST DÉCISIVE.

Acceptez-vous le contrat de fusion pour les communes municipales de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Cormoret et Courtelary?
NON

Acceptez-vous le règlement d'organisation de la commune municipale d'Erguël?
NON

Acceptez-vous le règlement concernant les votations et l'élection du Conseil général, du Conseil municipal et du Maire de la commune municipale d'Erguël?
NON

Acceptez-vous le règlement de fusion des communes municipales de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Cormoret et Courtelary?
NON

B. UN ÉCHANTILLON DES DOSSIERS SANS RÉPONSE ACTUELLEMENT

- Quels sont les investissements prévus pour 2020-2024 ?
- La fortune disponible n'est pas celle annoncée; il faudra emprunter = une charge pour les générations futures.
- Quid des taxes (eaux potables, eaux usées, déchets)? Une augmentation est prévisible!

VOILÀ DE NOUVELLES RAISONS POUR LESQUELLES NOUS DIRONS
4 X NON AU PROJET DE FUSION.

À SUIVRE

PLR SECTION DE SAINT-IMIER



bechtel-imprimerie.ch

En vente à l'imprimerie
BAUX À LOYER

Cherche Table de lit
 d'occasion ou à prêter pour 6 mois.
 077 449 20 87
 Merci!



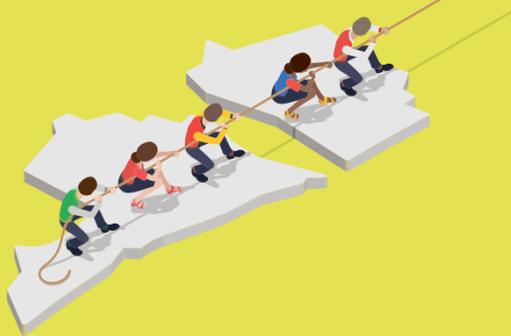
ICI
 votre annonce aurait été lue

1 col x 50 mm
 (37 fr. 50 + TVA)



Votation municipale
29 novembre 2020

- ✓ Pour rester forts
- ✓ Pour rester solidaires
- ✓ Pour façonner notre avenir
- ✓ Pour notre Vallon
- ✓ Pour nous tou-te-s



votez 4 x OUI
à la fusion
de nos communes

www.arc-saint-imier.ch

À LOUER
CORGÉMONT

Grand-Rue 28
Appart. 6½ pièces

2^e étage, cuisine agencé, lave-vaisselle, 2 salles d'eau, (bains-WC, lave-linge et sèche-linge + douche-WC).
 Cheminée de salon.
 Grande terrasse au 1^{er} étage.
 Loyer 1400 fr. charges comprises.
 Location d'un double garage à 200 fr.
 Photos disponibles sur Anibis.

Libre de suite ou à convenir
Tél. 032 489 19 28

Besoin d'un toit pour votre véhicule cet hiver ?

Comme de coutume, le Groupe de Vol à Voile de Courtelary met à disposition ses hangars pour votre véhicule, caravane, moto ou petit bateau.

Du 7 novembre 2020 au 6 mars 2021.
 Renseignements et réservation obligatoire à plbeaud@bluewin.ch



Recherche chauffeurs bénévoles

La Croix-Rouge suisse Jura bernois recherche pour tout de suite des bénévoles temporaires pour effectuer des transports.

Les personnes intéressées doivent impérativement ne pas être âgées de plus de 65 ans et ne pas être à risque selon l'ordonnance Covid-19 de la confédération.

Tél. 032 489 10 03
Courriel: info-jurabernois@crs-berne.ch

ORVIN

Ouverture d'un self-service bio



Le couple Mottet se réjouit de proposer ses produits bio en libre-service

Une idée a germé dans la ferme familiale de Françoise et François Mottet en reconversion bio: «Pourquoi ne pas construire un petit local avec des produits de notre ferme en self-service?»

Parti de cette idée, François Mottet, aidé de membres de sa famille, s'est mis à la tâche et a construit lui-même le petit chalet qu'il a baptisé *La Cabane*. Les produits proposés

en libre-service seront uniquement ceux de la ferme et les clients y trouveront des œufs, du jus de pommes bio, des saucisses sèches, des douceurs et autres. Dans un avenir proche, le fournil de la ferme produira du pain au feu de bois et l'on pourra également y commander de la viande au label *Natura-Beef*. L'ouverture est programmée le samedi 24 octobre à 9h. | jcl

FSGF PÉRY-LA HEUTTE

Soirée vidéo

Nous vous rappelons que notre soirée vidéo aura lieu le vendredi 30 octobre à partir de 19 heures à la salle de l'Union, en dessus du café de La Fontaine. Inscription indispensable auprès de Suzanne

par téléphone ou SMS au 079 547 72 60. Merci de mentionner si vous apportez un dessert ou une salade. Nous nous réjouissons de vous revoir toutes, dans le respect bien sûr des règles Covid-19. | sc

PÉRY-LA HEUTTE

Fête de la courge à La Heutte

En raison de la situation sanitaire, la fête de la courge qui devait se dérouler le jeudi 29 octobre à La Heutte est annulée. | école primaire

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

Noël des aînés

En raison de la pandémie de coronavirus et de la situation incertaine, il a été décidé d'annuler le Noël des aînés prévu le dimanche 13 décembre. | clb

PÉRY

Une expo aux senteurs automnales

Effervescence à la Grand-Rue 36 à Péry samedi dernier pour l'exposition d'automne du Broc'en Fleurs. La boutique florale décorée avec goût par Célia Aufranc sentait bon le parfum des produits et fleurs d'automne. Les nombreux visiteurs présents ne tarissaient d'ailleurs pas d'éloges à l'encontre de la jeune femme. A part Célia, heureuse propriétaire des lieux, sa fille Elisa était toute fière de tenir son petit stand extérieur en proposant avec le sourire des *pommes d'amour* et des petits pains de sa confection qui ont tous trouvé preneurs. Le Broc'en Fleurs, une échoppe à découvrir, où les produits floraux de saison sont mis en valeur et où chaque visiteur y trouve son bonheur. La soupe à la courge offerte lors de la visite a complété ces beaux moments de découverte. | jcl



Le succès n'attend pas les années, Elisa a écoulé ses délices en un temps record

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS

Ecole primaire: le regroupement stimulera les échanges

Davantage d'échanges entre classes, et moins de transports: voilà ce qu'induirait le regroupement des élèves primaires à Péry, lequel nécessite un crédit de 1,4 million de francs soumis à l'électorat le 29 novembre

Outre les objets fédéraux annoncés, les enveloppes de vote contiendront, à Péry-La Heutte pour le 29 novembre prochain, un bulletin consacré à la rénovation de l'ancien collège de Péry. Un crédit brut de 1,4 million de francs (dont un tiers a déjà été investi dans l'enveloppe extérieure) est en effet soumis au verdict des urnes. Ce montant doit permettre d'en (re) faire un collège confortable et adapté, pour abriter les classes actuellement scolarisées sur les hauts de La Heutte.

En 63 ans, les normes ont bien changé

L'ancien collège se dresse à deux pas de l'administration municipale et de l'école primaire; il a fière allure à nouveau, grâce aux réfections de toiture, façades, fenêtres et autre ferblanterie, réalisées l'été dernier.

Il s'agit désormais de lancer la rénovation intérieure, d'autant plus nécessaire que les derniers travaux sur cet immeuble datent de plus de six décennies. En 63 ans exactement, on imagine bien que les matériaux ont changé, les normes en vigueur également, qu'elles soient liées à la sécurité ou à l'accessibilité.

Ainsi est-il notamment indispensable, dans ce bâtiment public, de revoir en profondeur les diverses installations électriques, luminaires compris, et de prévoir un ascenseur. Ce dernier sera construit en extérieur, une cage ad hoc se greffant sur la façade nord. On soulignera que Procap (association nationale d'entraide pour personnes avec handicap) a approuvé le projet.

Les huit classes dans le même quartier

Cette rénovation redonnerait au bâtiment sa vocation première, exclusivement scolaire et permettrait d'utiliser à bon escient une construction parfaitement prévue dans ce sens. Les travaux englobent la remise en état des cinq salles de classe, du sol au plafond, ainsi que des sanitaires et autres couloirs, tous adaptés dans leurs volumes à un usage scolaire.



L'enveloppe extérieure est neuve, il convient désormais de s'attaquer aux volumes intérieurs et aux alentours, pour redonner au bâtiment ses qualités d'école confortable

Cette réfection permettra de déplacer à Péry les trois classes actuellement logées à La Heutte. Il s'agit de deux classes enfantines de 1-2 H et d'une classe de 3 H.

Avec ce déménagement, on regroupera les huit classes primaires de la commune en un même quartier, ce qui ne manquera pas de faciliter et même stimuler les échanges entre classes, donc également entre enfants.

Il va de soi que les jeunes bénéficiaires de leçons ou de soutien proposés au titre des Mesures pédagogiques particulières (OMPP), ainsi que les spécialistes qui les dispensent,

auront tout à gagner de ce regroupement.

Transports en baisse

Les trois classes actuelles de La Heutte étant formées majoritairement d'enfants domiciliés à Péry, les transports d'élèves diminueront d'autant.

Important: les enfants de La Heutte seront évidemment conduits à Péry par le bus scolaire.

Trois des cinq salles de classe seront occupées de manière permanente; les deux autres serviront aux sections de classes et autres doublément d'une part, de réserve pour le moment, attendu, où les

effectifs scolaires induiront une augmentation des classes de Péry-La Heutte.

Avec les nouveaux appartements prévus ces toutes prochaines décennies à Péry, la croissance démographique locale n'est effectivement pas près de s'arrêter.

Les chiffres

Le crédit soumis à l'électorat, de 1,4 million de francs exactement, inclut donc les travaux déjà effectués et pour lesquels une assemblée municipale unanime avait libéré 482 000 francs voici deux ans.

Le montant restant, de 918 000 francs, se découpe ainsi: 150 000 francs pour l'installation d'un ascenseur; 155 000 francs pour les aménagements extérieurs qui vaudront un préau accueillant aussi bien aux plus petits (école enfantine) qu'à leurs aînés; 553 000 francs pour les travaux de maçonnerie, peinture, menuiserie, électricité et sanitaire (y compris la remise à neuf des conduites de chauffage qui seront évidemment reliées au chauffage à distance communal); 60 000 francs, enfin, pour les honoraires divers, assurances et autres taxes.

Chauda recommandation

Un Conseil municipal unanime recommande vivement ce crédit, que les finances communales peuvent supporter sans problème et qui permettra de lancer les travaux dès le mois de décembre prochain. Avec pour objectif de commencer l'année scolaire 2021-2022 dans les nouveaux locaux.

L'actuel collège de La Heutte trouvera sans difficulté une nouvelle affectation. Le Conseil municipal étudie notamment la possibilité d'y accueillir un centre médical régional, dont le Bas-Vallon ressent un réel besoin. | cm

Fermeture de l'administration

L'Administration communale de Péry-La Heutte est fermée le mardi 27 octobre en raison d'une formation. | cm

LE PETIT VRAC PÉRY

Dégustation de bières artisanales

Zenaïde Huissoud, propriétaire de l'huilerie et du Petit Vrac, organise une dégustation de bières artisanales La Chouffaille (brasserie sise à Täuffelen) le jeudi 5 novembre prochain.

Les bières de la Brasserie de Chouffaille sont brassées avec passion et attention en utilisant des matières premières de qualité. Les recettes originales ont été développées afin d'offrir des bières de caractères accessibles à tous les palais et tous les goûts. Chaque bière a son histoire: un lieu, une passion, une amitié, une rencontre, etc.

Profitez de cette dégustation pour découvrir les nouveautés du Petit Vrac qui ne cesse de proposer une plus grande palette de produits de qualité.

Une délicieuse soupe à la courge sera également offerte aux visiteurs. | nl



Le Petit Vrac
Grand-Rue 6, 2603 Péry
Jeudi 5 novembre
de 17h à 21h 30

Horaire du Vrac:
Lundi à mercredi: 17h-19h
Je et ve: 9h-11h 30-14h-19h
et sur demande au 077 467 68 83

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



La sécurité des usagers de nos rues passe aussi par une taille respectant la visibilité

Haies et arbres doivent être taillés immédiatement



Les autorités municipales rappellent la réglementation en vigueur concernant la plantation et la taille des arbres, des haies et des buissons le long des routes communales. Cette taille est très importante pour la sécurité des usagers, en particulier des enfants, des piétons et des utilisateurs de deux-roues, que les véhicules motorisés ne voient pas bien lorsque la végétation débord de son cadre.

Pensez à l'éclairage!

Un élément important: la végétation ne doit en rien diminuer l'efficacité de l'éclairage public. Il convient donc de dégager, de toute branche ou

feuillage, les cônes de lumière générée par les lampadaires.

A souligner que dans les endroits où la visibilité est restreinte, les clôtures ne doivent pas dépasser la chaussée de plus de 60 cm. Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter les prescriptions en matière de clôture, selon lesquelles leur hauteur ne peut pas dépasser 1,20 m, ni leur distance au bord de la chaussée, être inférieure à 50 cm. Si la végétation présente une hauteur plus grande, il est nécessaire de tailler jusqu'à la hauteur réglementaire. Cette disposition s'applique aussi à la végétation préexistante.

Délai échu

Les mesures pratiques devaient être prises jusqu'à la fin du mois de septembre. Celles qui n'ont pas été mises en œuvre doivent l'être au plus vite. Dans ce sens, on profitera notamment de ce que la décharge des Carolines est encore ouverte (voir texte ci-contre), pour éliminer les résidus de taille.

La Municipalité remercie par avance les propriétaires fonciers de penser à la sécurité de tous. | cm

Nouvel horaire aux Carolines

Les services techniques municipaux annoncent à la population que la décharge des Carolines, destinée aux déchets verts et inertes, appliquera son horaire automnal depuis la semaine prochaine.

En effet, dès le 28 octobre, le site sera ouvert aux habitants de notre commune, ainsi qu'à ceux de notre voisine Cortébert, de 16 h à 17 h 30, chaque mercredi et chaque samedi; ceci jusqu'au 14 novembre y compris. De la mi-novembre à la mi-mars 2021, la décharge demeurera fermée pour la période hivernale.

Merci par avance de prendre note de ce changement d'horaire. | cm

Chauffage à distance: extension souhaitée

L'assemblée municipale du 14 décembre devra notamment se prononcer sur un crédit supplémentaire destiné au projet énergétique global du quartier de La Combe. D'un montant de 500 000 francs, ce crédit a été approuvé la semaine dernière par le Conseil municipal, qui en recommande donc d'ores et déjà l'acceptation par le corps électoral.

Autonomie énergétique

La Municipalité envisage tout d'abord l'extension du chauffage à distance (câd) dans les quartiers nord-est de la commune, donc dans le secteur sis autour de l'école, où une quinzaine de bâtiments pourraient être reliés. Les propriétaires concernés ont répondu favorablement au sondage préalable et les travaux pourraient être réalisés au printemps 2021.

Par ailleurs, les responsables de ce projet exemplaire souhaitent pouvoir installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques, dans le périmètre de l'école Arc-en-Ciel.

On rappellera que des panneaux photovoltaïques recouvriront prochainement le toit de la halle La Combe; le Conseil municipal vient en effet de donner son feu vert à cette centrale qui permettra d'alimenter en électricité l'école primaire, l'école secondaire toute proche, le complexe sportif et la chaudière du câd.

Voilà qui vaudra aux immeubles publics de ce quartier une réjouissante autonomie locale, en chaleur par le bois de nos forêts, en énergie électrique par le soleil curgismondain.

Mobilité aussi

Avec 144 panneaux projetés, le toit de La Combe produira sensiblement davantage d'électricité que n'en consomment les quatre clients précités. L'objectif visé consiste à utiliser cette énergie résiduelle directement sur place, à travers des bornes de recharge qui seront accessibles non seulement au corps enseignant intéressé, mais également aux habitants du village et en particulier du quartier; ceci moyennant bien sûr un abonnement et un prix de vente correspondant aux taux actuels du marché.

Nous reviendrons bien évidemment en détail sur ce crédit supplémentaire et sur l'ensemble du projet, peu avant la séance du Législatif.

| cm

AGENCE AVS
DU BAS-VALLON

Fermeture exceptionnelle

L'agence AVS du Bas-Vallon sera exceptionnellement fermée le mardi 27 octobre en raison d'une formation.

| agence avs
du bas-vallon

ÉNERGIE
CORGÉMONT SA

Soirée d'information

Chauffage à distance

La situation Covid évoluant toujours, nous vous informons que notre soirée d'information du 29 octobre à 20h est maintenue.

Il est important que chacun puisse se sentir à l'aise. C'est pourquoi nous vous demandons de vous inscrire si vous voulez participer à la séance, jusqu'au 28 octobre par message au 079 643 71 12 ou par mail à info@energiecorgemont.ch.

En plus des règles sanitaires: port du masque, désinfection des mains, relevé des données personnelles, le nombre de places à la séance est limité. Au besoin une 2^e séance aura lieu le même soir vers 21 h 15.

Nous vous prions également de prendre note de notre adresse mail correcte qui est info@energiecorgemont.ch, il y a malheureusement eu un problème de césure automatique lors de l'impression du dernier communiqué.

| énergie corgémont sa

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Sortie guidée à la découverte des plantes sauvages comestibles

Il reste quelques places pour la dernière sortie guidée de l'année du Parc Chasseral, *cuisine de plantes sauvages*, le samedi 24 octobre à Corgémont de 10h45 à 19h. Au programme, une journée de découverte, cueillette et cuisine de plantes

sauvages avec Noé Thiel, accompagnateur en montagne. Inscription obligatoire jusqu'au vendredi 23 octobre à midi.

Cuisine de plantes sauvages

La journée commence par une courte excursion au sein

de différents milieux naturels à la découverte des plantes sauvages comestibles de notre région, que les participants apprendront à identifier grâce à leurs sens. Après la récolte, la cuisine! De l'entrée au dessert, préparation sur la base de la cueillette du jour, d'un délicieux et surprenant repas pris en commun, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Renseignements pratiques et inscriptions

- samedi 24 octobre de 10h45 à 19h;
- inscr. obligatoire jusqu'au vendredi 23 octobre midi;
- prix: 120 francs par personne, 50% pour les enfants de 7 à 15 ans;
- lieu de départ et d'arrivée: gare de Corgémont (parking gratuit);
- informations et inscriptions: Noé Thiel, info@a-Hike.ch, 079 584 41 62, www.a-Hike.ch;
- merci de respecter strictement les mesures de protection sanitaire mises en place par le guide.

| parc naturel régional chasseral

UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE CORGÉMONT

L'expo de Noël passe à la trappe

Suite à la situation sanitaire incertaine et aux éventuelles mesures qui devront être prises à l'avenir, le comité de l'Union des Commerçants et Artisans de Corgémont se voit dans l'impossibilité d'organiser l'expo de

Noël 2020. Il remercie sincèrement tous les artisans et commerçants locaux de leur compréhension et continue à œuvrer pour leur soutien.

Le comité regrette cette situation et espère vivement une amé-

lioration pour l'avenir. Il remercie également la population de sa compréhension et son soutien aux petits artisans et commerçants en consommant local.

| ucac

Réclame

Calendrier villageois des fenêtres de l'Avent Corgémont 2020

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'inscription pour les traditionnelles fenêtres de l'Avent de Corgémont est de nouveau ouverte. Malgré Covid-19, nous voulons que la tradition se perpétue, mais en respectant les mesures sanitaires imposées.

Illuminons notre village pendant cette période sombre de l'année!

Il est possible de faire simplement une fenêtre sans accueil. Les personnes qui désirent tout de même ouvrir leur porte, se chargeront de respecter les consignes sanitaires.

Si vous avez envie de vous inscrire pour une fenêtre, annoncez-vous chez Christine Brechbühler.

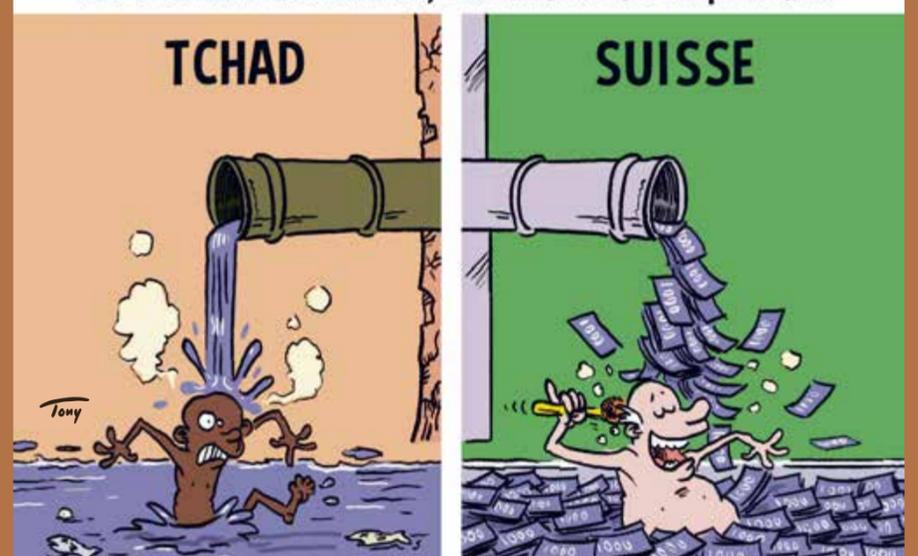
Rappel: il faut que le numéro correspondant apparaisse sur la fenêtre. La décoration est libre.

Pour de plus amples renseignements et l'inscription, contactez Christine Brechbühler au numéro 079 565 93 66.

Le conseil de paroisse réformée de Corgémont-Cortébert

le clin d'œil
www.dessindepresse.ch

Les oléoducs de Glencore, multinationale responsable



LETTRE DE LECTEUR

Pour des multinationales responsables

Dans la cuisine, les pommes sèchent, les tomates mijotent, les graines récoltées sont sur la table dans de petites boîtes. En cas de pandémie durable, elles me permettront de faire quelques plantons en février. L'ambiance est rassurante. Par la fenêtre, je vois un rougequeue, tandis que les arbres se parent de couleurs chaudes. L'automne est là.

Avec les cas de coronavirus qui augmentent, on peut s'attendre à vivre une période difficile, faite de télétravail, de solitude et de soucis. L'hiver pourrait être long.

Au printemps, les scientifiques auront peut-être découvert un vaccin. En Suisse, nous pourrions certainement choisir si nous souhaitons être vaccinés ou non, alors que d'autres populations n'auront pas voix au chapitre.

D'ailleurs, elles n'ont jamais droit au chapitre, mais elles attendent notre voix avec impatience, pour avoir accès à la justice, accès à une vie sans particules fines, sans

pollution de l'eau, de l'air et du sol, sans maladie et sans famine, sans détournement de rivière.

En pensant à ça je me dis que la vie est bizarre, on polémique quand les jeunes cassent le mobilier urbain, laissent des déchets et brûlent les canapés forestiers. On dit ce n'est pas normal..., moi la première. Mais y aurait-il une justice à 2 vitesses? Que dirions-nous à ces jeunes si l'initiative ne passe pas. Aurons-nous le courage d'expliquer que seules les multinationales n'ont pas besoin d'assumer leurs actes, de respecter les droits humains et environnementaux?

En attendant un été 2021 fleurissant bon la vie pour tous, soyons solidaires de ces familles qui ne demandent qu'à vivre, à être respectées. Pour nous, il suffit juste de voter oui à l'initiative pour des multinationales responsables le 29 novembre. Soyons des citoyens responsables!
| martine bourquin

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Situation du coronavirus

Vu la reprise forte des transmissions de virus ces derniers jours, le Conseil municipal appelle tout le monde à prendre les précautions élémentaires. Le virus tue certes peu de personnes en chiffres absolus, mais reste objectivement dangereux, surtout si les cas à traiter commencent à tendre la situation dans les hôpitaux et empêche le système de santé de fonctionner. Il faut donc impérativement que chacun/e y mette du sien pour ralentir les chaînes de transmission. D'un autre côté, il est nécessaire de permettre aux multiples commerces,

restaurants et petites entreprises de continuer à fonctionner pour ne pas priver les exploitants et leur famille de tout revenu. Avec les précautions de distance et d'hygiène des mains, cela est parfaitement possible. Pour l'instant, le Conseil municipal n'a pas décidé de fermer les locaux communaux (à l'exception des vestiaires de la salle polyvalente) afin de permettre à la vie associative de se poursuivre, mais un appel à chacun/e est lancé pour respecter le port du masque et les règles édictées par le canton et la Confédération. | cm

Distribution de masques

Afin d'aider les personnes modestes, mais aussi toute la population, une distribution gratuite de masques chirurgicaux bleus est organisée comme suit: samedi 24 octobre et samedi 31 octobre de 9h à 10h à l'administration muni-

pale. Chaque personne domiciliée au village et ayant plus de 12 ans peut venir retirer gratuitement 10 masques. Il suffit de passer spontanément sur place et la distribution aura lieu à la fenêtre. Merci de respecter les distances en cas d'attente. | cm

DIVERSTISSEMENT

Sudoku N° 1014

moyen

2							4	
		8		4	7			
4			1	5		3		2
8	9				1		5	
	2						8	
	1		8				9	3
5		7		1	2			9
			6	3		5		
	9							6

Halloween

Le Conseil municipal tient à rappeler quelques règles du jeu liées à la crise du coronavirus en ce qui concerne les manifestations publiques à l'approche de la fête d'Halloween. Les rassemblements de plus de 15 personnes dans l'espace public sont en principe interdits, sauf autorisations spécifiques. Il faut res-

pecter dans tous les cas les distances physiques, afin de réduire les transmissions. Lors de visites des enfants dans les domiciles, prendre soin de respecter aussi les règles d'hygiène et de distance en appliquant le bon sens. En cas d'événement privé ou d'apéritif spontané, il en va de même. | cm

Ramassage de papier

Le ramassage de papier par l'école primaire aura lieu le 27 octobre, merci de préparer les paquets selon les instructions habituelles de l'école. | cm



Travail social à l'école

Le Conseil municipal a donné son accord de principe pour la mise en place d'un poste de travail social en milieu scolaire rattaché au Service d'action sociale du district de Courtelary. Ce poste permettra de mutualiser efficacement cette obligation des communes. La décision sera encore soumise à l'assemblée municipale en décembre. | cm

Représentations

Manfred Bühler se rendra le 28 octobre au Conseil d'administration d'Erguël Sports SA. Eva Bühler se rendra le 19 novembre à l'assemblée du Service d'action sociale et le 5 novembre à l'assemblée du Service d'aide et de soins à domicile. | cm

Réclame

Office des poursuites et des faillites du Jura bernois
Département poursuites
Vente aux enchères publiques d'un immeuble (unique séance d'enchères)

Maison individuelle

Judi 26 novembre 2020 à 14h00 à la Salle des ventes de l'Office des poursuites et des faillites du Jura bernois, Rue Centrale 33, 2740 Moutier, l'Office des poursuites et des faillites du Jura bernois offrira en vente aux enchères publiques l'immeuble ci-après décrit:

Ban de Corgémont - Feuillet no 937
Habitation, 60 m², Chemin des Prés 10, 2606 Corgémont; Jardin, 680 m²; Surface totale 740 m².
Valeur officielle: CHF 251'200.00
Valeur vénale: CHF 350'000.00 (Estimation de l'expert du 6 juin 2020)

L'immeuble sera vendu après trois criées, à tout prix, au plus offrant et dernier enchérisseur. Avant l'adjudication et conformément aux conditions de vente, le nouvel acquéreur devra payer immédiatement un acompte de CHF 60'000.00. Cet acompte sera réglé soit en espèces, soit au moyen d'un chèque émis par une banque suisse, soit par virement à l'avance à l'Office soussigné au plus tard deux jours ouvrables avant les enchères. Les chèques personnels ne sont pas acceptés. En outre des garanties réelles (garanties bancaires) seront exigées séance tenante de l'acquéreur pour l'ensemble du prix de vente.

La documentation relative à cette vente sera mise à disposition des intéressés lors de la visite officielle de l'immeuble ou peut être consultée préalablement sur le site internet www.schkg-be.ch sous la rubrique réalisations immeubles. La responsable du dossier donne volontiers des renseignements complémentaires au sujet des conditions de vente au numéro suivant: 031/635 39 58 (Mme Russo).

Les amateurs et intéressés pourront visiter l'immeuble le **mercredi 4 novembre 2020 à 14h30, uniquement sur rendez-vous** (prendre contact avec la personne responsable du dossier).

Office des poursuites et des faillites du Jura bernois
Département poursuites
Service des ventes
Nathalie Russo, collaboratrice

Redonner un sens à notre alimentation

Paroisse réformée de Rondchâtel
Le Café Vert

Mercredi 28 octobre à 20 heures
Centre communal de Péry

Comment trouver ses repères dans l'alimentation, avec toutes les informations contradictoires qui nous parviennent?
Gluten, produits laitiers, intolérances, allergies, véganisme?
Venez redécouvrir les bases pour renforcer votre boussole intérieure.
Une conférence de Valérie Léchet, conseillère de santé naturelle, praticienne de soins énergétiques ancestraux.

Entrée libre, chapeau à la sortie.

Nous suivrons les directives Covid de l'OFSP.
Masques obligatoires.

Plus d'infos? Valérie 079 224 18 65, Café Vert 077 412 42 66

POUR SE CONSOLER, CARMEN S'ENTAILLE LA PEAU...

Prends ta vie au sérieux! Tu peux nous parler, nous sommes là pour toi.

parler-peut-aider.ch

psy.ch Tel 143 Die Dargebotene Hand Nordwest La Main Tendue Nord-Ouest

PS **Parti socialiste d'Erguël**

Fusion des communes d'Erguël, votation du 29 novembre 2020

Nos communes collaborent déjà dans nombre de domaines:

- Ecoles
- Gestion des déchets
- Eaux usées/approvisionnement en eau
- AVS, services sociaux
- Berges de la Suze
- Approvisionnement en énergie

Il est plus rapide d'énumérer les domaines où elles ne collaborent pas.

Alors, donnons un visage à notre communauté de destin, **votons OUI à la fusion.**

Parti socialiste d'Erguël

Tir de clôture 2020

Samedi 24 octobre de 13h30 à 18h
Stand de tir de Courtelary

- Cantine avec petite restauration
- Saucissons à la braise et rôtis dès 19h

Ce concours est ouvert à toute la population!
Venez donc tester vos aptitudes au tir sportif à 300 m.

«Les mesures d'hygiène sont respectées. Pensez à prendre un masque!»

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE

BIENNE cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Contact en cas de funérailles pour la Communauté Catholique des Villages Péry, du 27 au 30 octobre: Emmanuel Samusure, 032 329 56 01, 079 440 16 04. Le 31 octobre: Unité Pastorale, cure Sainte-Marie, Bienne, 032 329 56 01.

Messe: samedi 14 novembre à 17h, Chapelle de Reuchenette, dans le respect des directives, place pour 16 à 18 personnes, masques obligatoires. **Préavis messe de Noël:** vendredi 25 décembre à 10h.

Pour les nouvelles dispositions, voici le lien: www.bag.admin.ch/bag/fr/home/das-bag/aktuell/medienmitteilungen.msg-id-79522.html
Autres célébrations: se référer à l'Angelus.

Newsletter: pour connaître la vie et les actions de la communauté catholique des villages Péry: s'inscrire à cgv-com-munaut-catholique-pery@bluewin.ch. **Visites de la Chapelle:** pas au programme. **Location de la salle Sainte-Bernadette:** fermée jusqu'au 31 décembre.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER
rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6
case postale 207

Nouveaux horaires des célébrations: messe à 10h15. Catéchisme à la suite de la messe, à l'église à 11h15. Discussion *Catholique-chrétien, parlons-en* à la suite de la messe, à la cure à 11h15.

Culte: dimanche 1^{er} novembre, 10h15, messe de la Toussaint.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 24 octobre, 18h, Saint-Imier; dimanche 25 octobre, 10h, Corgémont; mardi 27 octobre, 9h, Corgémont; jeudi 29 octobre, 19h, Saint-Imier.

Un livre à partager: vendredi 23 octobre, 19h, Saint-Imier.

Eveil à la foi: samedi 24 octobre, 14h30, Corgémont.

L'Evangile à la maison: lundi 26 octobre, 19h30, Corgémont; jeudi 29 octobre, 20h, Saint-Imier.

Shibashi: mardi 27 octobre, 17h30, Saint-Imier.

Prière du chapelet: mardi 27 octobre, 19h, Saint-Imier.

Conseil de paroisse – CdOp – Veilleurs – Responsables des mouvements: mardi 27 octobre, 19h45, Saint-Imier.

RÉFORMÉES

AGENDA COMMUN DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Culte en commun: dimanche 25 octobre, 10h, au temple de Corgémont, culte de retour de camp *Valdo*. Les mesures sanitaires seront appliquées selon les directives du moment. Les catéchumènes de 10^e ont vécu un camp haut en couleurs et en affirmations au début du mois et vous invitent à venir découvrir leurs réflexions... et peut-être même rencontrer quelques personnages célèbres!

CATÉCHISME DU VALLON DE L'ERGUËL

Culte: dimanche 25 octobre, 10h, temple de Corgémont, culte de retour du camp *Valdo*.

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Nouvelles mesures sanitaires: port du masque obligatoire lors de toutes nos activités. Merci de prendre avec

vous un billet avec vos coordonnées lorsque vous venez à un service funèbre, afin de faciliter le travail de mise en place du traçage.

Prière œcuménique: chaque mercredi de 19h15 à 19h40 au temple de Corgémont.

Prochain culte: voir l'agenda de l'Erguël.

Service de taxi pour les cultes: si nécessaire, contacter Christine Brechbühler.

032 489 17 08
www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert

Secrétariat: corgecorte@referguel.ch

David Kneubühler, 079 823 75 84
david.kneuebuehler@referguel.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:
Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse:
E. Hohermuth, 032 963 11 89
4hohermuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte en commun: 25 octobre à 10h à Corgémont, culte de retour de camp *Valdo*. Prochain à Courtelary: 8 novembre.

Noël des enfants: sur la thématique des étoiles, pour les enfants de 6 à 10 ans. Nous cherchons quelques bénévoles, contactez la pasteure pour plus d'informations.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60
Catherine Oppliger, présidente
078 761 46 38
www.referguel.ch

Philippe Hauri, président
079 271 99 10
philippe.hauri@bluewin.ch

Annelise Stieger, secrétaire,
079 413 47 32, annelise@bluewin.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

Réservation de la salle de paroisse:
Raymond Béguelin, 078 617 57 61,
raybeg@me.com

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte en commun: dimanche 25 octobre, 10h, Corgémont, culte de retour de camp *Valdo*. Les mesures sanitaires seront appliquées selon les directives du moment.

Conseil de paroisse: vendredi 27 octobre, 8h30, cure, préparation du synode.

Ecoute, entretien, partage, prière etc.: les entretiens téléphoniques étant pour le moment privilégiés, le pasteur est à votre écoute au 079 414 03 60 pour quelque demande que ce soit.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente
et service auto, 032 961 15 81
ou 079 291 42 05

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 25 octobre, 10h, à Vauffelin. Officiant: Daniel de Roche. Offrande en faveur de Terre Nouvelle. **Proposition d'intercession:** dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour La paroisse de Rondchâtel.

Port du masque: obligatoire dans tous les bâtiments de la paroisse.

Aînés Péry-La Heutte: vu l'évolution de la crise sanitaire, le Noël des aînés du dimanche 13 décembre est annulé.

Catéchisme 11H: vendredi 23 octobre, *La Vie*, à Bienne. Samedi 24 octobre, *La Vie*, à la salle de gym de Frinvillier.

Café Vert: mercredi 28 octobre, 20h, Centre communal de Péry. Conférence de Valérie Léchet, conseillère de santé naturelle, praticienne de soins énergétiques ancestraux. Thème: *Redonner un sens à notre alimentation*. Entrée libre, chapeau à la sortie. Masques obligatoires.

Fruits TerrEspoir: livraisons le 4 novembre à Péry et Vauffelin, le 5 novembre à Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 26 novembre.

032 485 11 85
(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres:
permanence au 079 724 80 08

Location de salles: 032 485 11 85
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76
Gilles Bourquin 079 280 20 16

Catéchisme:
7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
et Christian Borle, 078 739 58 28

10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28
et Daniel de Roche, 079 337 50 76

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte en commun: dimanche 25 octobre, 10h, Corgémont, culte de retour de camp *Valdo*. Les mesures sanitaires seront appliquées selon les directives du moment.

Ecoute, entretien, partage, prière etc.: vous pouvez joindre le pasteur au 079 414 03 60.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente
078 761 46 38

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Cultes: culte en commun dimanche 25 octobre, 10h, Corgémont, culte de retour de camp *Valdo*. Les mesures sanitaires seront appliquées selon les directives du moment. Préavis: dimanche 1^{er} novembre, culte commun de la Réformation, 10h, Sonvilier. Pour un transport, 032 941 37 58 en matinée.

Femmes protestantes: la Baratte, chaque vendredi de 9h30 à 11h à la cure.

Après-midis récréatifs des aînés: mardi 27 octobre, de 14h30 à 17h30 à la cure.

Musique à la collégiale: samedi 24 octobre, 19h30, Franziska Baschung, clarinette, et Benjamin Guélat, orgue. Œuvres de Franz Liszt et Wolfgang Amadeus Mozart. Entrée libre, collecte.

Coin-méditation à la collégiale: vous accueille durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7h à 17h. Brochures et bible à consulter ou à emporter.

Nous restons à votre service!: la prudence reste de mise, surtout pour nos aînés. Nous sommes toujours à leur disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi, et de 14h à 16h30. Notre pasteur est joignable au numéro indiqué ci-dessous. Les entretiens téléphoniques sont privilégiés par rapport aux visites à domicile.

Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, et peut être envoyé sur demande au 032 941 37 58, ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Aumônerie des homes,
renseignements: Laure Devaux
Allisson, 076 438 02 09,
laure.devaux@referguel.ch
et David Kneubühler, 079 823 75 84,
david.kneuebuehler@referguel.ch

Pasteur: Macaire Gallopin,
076 740 82 50,
macaire.gallopin@referguel.ch

Permanence téléphonique pour les services funèbres:
le pasteur de service peut être atteint au numéro 0800 22 55 00

paroisse.st-imier@hispeed.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte en commun: dimanche 25 octobre, 10h, Corgémont, culte de retour de camp *Valdo*. Les mesures sanitaires seront appliquées selon les directives du moment.

Catéchisme cycle I, 3H-6H: les familles réformées de Sonceboz-Sombeval avec des enfants de 3H-6H qui n'auraient pas reçu la lettre d'inscription sont priées de contacter la responsable, Annarosa Riesen, tél. 076 615 23 52, annarosa.riesen@sunrise.ch.

Accompagnement du pasteur: si souhaité, vous pouvez faire appel au pasteur Richard Riesen, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous.

Téléphone de piquet de l'Erguël,
services funèbres: 0800 225 500

Secrétariat: Katia Sulliger
079 669 78 19
katia.sulliger@gmail.com

Richard Riesen, pasteur (42% dans la paroisse et 13% dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël),
032 489 17 68, 076 536 53 26,
richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte en commun: dimanche 25 octobre, 10h, Corgémont, culte de retour de camp *Valdo*. **Site internet:** s'enrichit régulièrement de vidéos, mini-cultes, méditations, textes et poésies. A découvrir sur www.referguel.ch.

Alain Wimmer, pasteur, 079 240 63 16
(aussi SMS et WhatsApp),
alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse:
Beatrice Ogi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse:
Mélanie Walliser Stevens
077 429 74 59
location@paroissesonvilier.ch

Permanence des services funèbres:
0800 225 500

www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: am 25. Oktober um 10 Uhr neu in Moutier mit Pfarrer Stefan Meili. Es besteht Maskenpflicht.

Pfarrer Stefan Meili
079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte: dimanche 25 octobre, 10h, église; pasteur Ph. Kneubühler. Taxi sur appel, prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 67 84. Attention au passage à l'heure d'hiver (-1 h).

Catéchisme cycle 1: samedi 24 octobre, maison de paroisse, 5H-6H de 9h à 10h; 3H-4H de 10h15 à 11h15, rencontre. Resp. Ch. Châtelain, 078 641 79 60.

Théâtre d'Eglise Ciel de La Marelle: samedi 24 octobre, 20h, salle Juventuti, spectacle *Silence, on frappe!* Au chapeau.

Célébration œcuménique home Les Lovières: lundi 26 octobre, 15h, salle polyvalente, célébrant P. Donzé. En raison de la situation sanitaire, merci de vous renseigner auprès du home.

Veillée de Prière Taizé: mardi 27 octobre, 19h30, église. **Conseil de paroisse:** mercredi 28 octobre, 19h30, maison de paroisse.

Missions: votre soutien aux œuvres d'entraide est d'autant plus important en cette année de pandémie. Si vous le pouvez, nous vous invitons à faire un don en faveur de la cible 2020 sur le CCP 25-8472-6 *Paroisse réformée de Tramelan, Missions, Tramelan*. Le montant à atteindre est de 37 120 francs; au 30 septembre, il manque encore 25 424 fr. 47.

Services funèbres:
permanence au 0848 778 888
www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Culte: dimanche 25 octobre, 10h, Corgémont, culte de retour de camp *Valdo*. **Prière matinale:** mardi 27 octobre, 6h30-7h à l'église de Villeret.

Mini culte: mardi 27 octobre, 18h-18h30, mini culte, Sainte-Cène.

Heures d'ouverture bureau:
vendredi matin 8h-11h

Présence pastorale:
mercredi, jeudi et permanence au bureau le vendredi matin

Services funèbres et urgences:
0800 225 500

villeret@referguel.ch
www.referguel.ch

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 25 octobre, culte à 10h sur place. Programme pour les enfants. Port du masque obligatoire.

www.eglisemvmt.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER Jacques-David 12

Pour chacune de nos activités: merci de respecter le protocole sanitaire mis en place.

Antizone: vendredi 23 octobre à 19h30, pour les ados de 13 ans et +. Infos: Timothée, 078 781 94 85.

Culte: dimanche 25 octobre à 10h, Le partage sera apporté par le pasteur Luc Normandin. Ecole du dimanche pour les enfants et garderie pour les petits. Masque obligatoire.

Quartier libre: dimanche 25 octobre à 14h30 dans les locaux de l'ancien Buffet, pour les enfants de 6 à 12 ans. 2 heures de joie et de partage. Gratuit et sans inscription.

Assemblée générale: jeudi 29 octobre à 20h.

Autres activités: prendre contact avec le pasteur, 032 941 58 25. **Service d'entraide:** disponible pour tous. Ecoute, partage, coup de main et prière: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25.

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25

<http://egliseroc.wordpress.com>

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte: dimanche 25 octobre, 9h30, culte avec Daniel Yap.

Caté: mercredi 28 octobre, 12h30, catéchisme groupe 2 (12 à 15 ans). Vendredi 30 octobre, 17h, catéchisme groupe 1 (9 à 11 ans).

Après-midi conviviale: jeudi 29 octobre, 14h.

Béthania Ouverte (débat): jeudi 29 octobre, 19h-22h.

Cellule: vendredi 30 octobre, 20h, cellule Haut-Vallon.

A votre disposition: le pasteur est là si vous ressentez le besoin de partager, si vous avez des questions, des soucis ou des demandes de prières.

Bertrand Mathys, pasteur,
032 941 49 67

www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

JAB junior: vendredi 23 octobre, 19h. **Culte:** dimanche 25 octobre, 10h, Mission ACP, prédicateur Régis Roulet. Ecole du dimanche et garderie. **Club d'enfants:** jeudi 29 octobre, 12h.

David Weber, pasteur
djw.weber@gmail.com
www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Service religieux: exceptionnellement samedi soir 24 octobre à 19h,

mercredi 28 octobre à 20h. Les mesures de protection sont en vigueur. Offre alternative: services religieux par vidéo (IPTV): le samedi à 19h, <http://skipa.tv/channels/geneva/>
Nom d'utilisateur: daswort
Mot de passe: dreineinz
Changements de dernière minute, et autres informations: <https://stimier.nak.ch/> voir *Evènements*.

Didier Perret, dpe2610@gmail.com
079 240 72 73
www.stimier.nak.ch/agenda

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 25 octobre à 10h, message biblique. Ecole du dimanche. **Cellule de maison:** mardi 27 octobre à 20h. **Répétition de chants:** mercredi 28 octobre à 19h30.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Assemblée des membres: vendredi 23 octobre à 19h30 à Jean Guy. **Culte:** dimanche 25 octobre à 10h à Jean Guy, avec Brass Band, garderie. **Prière et silence:** mardi 27 octobre à 13h30, rue des Prés.

www.menno-sonnenberg.ch

ACTION PAQUETS DE NOËL 2020

De la joie à Noël, cette année plus que jamais !

De nombreuses personnes en Europe de l'Est ont à peine de quoi exister et le Covid-19 les a complètement privées de leurs moyens de subsistance. L'action paquets de Noël, suscite de l'espoir et leur apporte une aide tangible. Comme chaque année, les produits alimentaires de base, friandises, articles d'hygiène, le matériel scolaire et les jouets ne manqueront pas de combler de joie et d'émerveiller ceux et celles qui se les verront offrir.

Joignez-vous à cette action qui fera beaucoup d'heureux ! Plus de 30 semi-remorques achemineront des paquets vers l'Ukraine, la Moldavie, la Roumanie, la Biélorussie, l'Albanie, la Bulgarie et la Serbie. Des collaborateurs et collaboratrices locaux se chargeront de distribuer les colis aux écoliers et enfants placés dans des foyers, aux familles nécessiteuses, aux familles monoparentales dans le besoin, aux retraités miséreux et aux personnes souffrant de handicaps ou de maladies.

Un engagement commun en faveur des personnes dans la misère

En Suisse, des centaines d'églises, d'écoles, d'as-

sociations et d'entreprises, de même que des milliers de familles et de particuliers prennent part à l'Action Paquets de Noël.

Quatre œuvres d'entraide chrétiennes organisent conjointement la collecte, le transport et la distribution de ces paquets.

Dans les pays de destination, des partenaires de longue date veillent à ce que les cadeaux soient remis en mains propres à ceux et à celles qui en ont le plus besoin. L'année passée, ce sont 110 100 enfants et adultes nécessiteux qui ont reçu à leur grande surprise, un paquet de Noël en provenance de la Suisse.

Un contenu standard pour les adultes et les enfants

Les colis destinés aux adultes contiennent essentiellement des denrées alimentaires et articles d'hygiène, alors que ceux pour enfants sont remplis de fournitures scolaires, de jouets, d'articles de toilette et de friandises. Vous trouverez la liste complète des articles composant un colis sur le site www.paquetsdenoel.ch et sur les dépliants informant sur l'action. Nous vous prions de vous en tenir rigoureusement à cette liste afin d'assurer un acheminement sans encombre et une distribution équitable des paquets.

Merci pour votre paquet

Votre paquet représente, pour la personne qui le recevra, un geste de solidarité et une marque d'estime qui la remplira de joie. Vous avez jusqu'au 21 novembre pour aller déposer vos paquets dans un des quelque 500 centres collecteurs de toute la Suisse. Des infor-

mations complémentaires sont disponibles sur www.paquetsdenoel.ch. Mais le plus simple est de profiter de la collecte organisée dans notre région.

Où déposer vos paquets ?

La collecte des paquets aura lieu les 6 et 7 novembre prochains chez Heinz et Marianne

Zimmermann à l'adresse suivante: rue Principale 17, 2612 Cormoret, 032 944 17 62.

Les habits sont également récupérés, ils doivent être propres et répartis dans des sacs poubelles noirs.

Nous vous remercions d'avance pour vos paquets. | action.paquets.de.noel



Un paquet, un sourire. Que de joie apportée à ces enfants !

Le paquet de Noël

Prière d'utiliser un carton solide que vous emballerez dans du papier cadeau.

Attention

Veillez s'il vous plaît mettre tous les produits de la liste dans les paquets, merci. C'est l'unique façon pour que les paquets passent la douane sans problème et cela garantit une distribution simple et équitable.

Mettez sur les paquets un autocollant « enfant » ou « adulte » (à disposition sur les lieux de collecte).

Veillez apporter votre paquet de Noël à un lieu de collecte ou envoyez-le par poste à l'une des œuvres d'entraide.

Vous le recouvrirez alors s'il vous plaît d'un papier d'emballage supplémentaire.

Vous trouverez les adresses sous www.paquetsdenoel.ch

Paquets pour enfants

Choisissez des jouets qui conviennent aussi bien à des

filles qu'à des garçons de 4 à 16 ans !

Paquets pour adultes

Ne mettez ni viande, ni médicaments, ni articles périmés ou entamés.

Conservation

Les aliments doivent pouvoir être consommés encore six mois après notre action.

| action.paquets.de.noel

Enfants

- chocolat
- biscuits
- friandises (bonbons etc.)
- dentifrice
- brosse à dents (emballage original)
- savon (emballé dans une feuille d'aluminium)
- shampoing (bouchon scotché)
- 2 cahiers ou blocs-notes
- stylos
- crayons
- gomme
- crayons de couleur ou feutres
- 2-3 jouets tels que puzzle, balle, bulles de savon, peluche, petite voiture etc.
- éventuellement chaussettes, bonnet, gants, écharpe

Adultes

- 1 kg de farine
- 1 kg de riz
- 1 kg de sucre
- 1 kg de pâtes alimentaires
- chocolat
- biscuits
- café (moulu ou en poudre)
- thé
- dentifrice
- brosse à dents (emballage original)
- SAVON (emballé dans une feuille d'aluminium)
- shampoing (bouchon scotché)
- papier à lettres
- stylos
- éventuellement cartes postales, bougies, allumettes, ficelle, chaussettes, bonnet, gants, écharpe



COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS

Délégations

Mélanie Keller Berger représentera la commune à l'assemblée générale de l'EMJB, le jeudi 29 octobre à Saint-Imier. Dave von Kaenel participera à l'assemblée des délégués du Syndicat scolaire de Courtelary - Cormoret - Villeret le mercredi 4 novembre à Courtelary. Carlos Chatelain représentera la commune à l'assemblée générale de SASDOVAL le jeudi 5 novembre Saint-Imier. Mélanie Keller Berger participera à l'assemblée générale du Service d'Action sociale Courtelary, le jeudi 19 novembre à La Ferrière. | *cm*

Parc Chasseral

Le Conseil municipal soutient le renouvellement de la charte avec Parc régional Chasseral. Rappelons que le renouvellement de cette charte devra être approuvé par les citoyens lors de l'assemblée communale du lundi 7 décembre prochain. | *cm*

Finances

Le Conseil municipal a engagé Pascale Uva de Cormoret en qualité d'administratrice des finances. Elle entrera en fonction début novembre prochain. L'exécutif adresse ses vœux de bienvenue à Pascale Uva et lui souhaite plein succès dans l'exercice de cette fonction. Il remercie et souhaite le même succès à Barbara Hertig qui quitte la commune de Villeret à la fin du mois d'octobre pour reprendre un poste équivalent au sein de l'administration communale de Sonvilier. | *cm*

Tournée verte supplémentaire

Pour répondre à une demande formulée lors de l'assemblée communale de décembre 2019, le Conseil municipal a décidé d'organiser une tournée verte supplémentaire le vendredi 20 novembre prochain. | *cm*

Budget communal

Le budget qui sera proposé à l'acceptation des citoyennes et citoyens lors de l'assemblée communale du lundi 7 décembre prochain a été discuté en commission des finances et approuvé par le Conseil municipal. Il prévoit un excédent de charges de 173 400 francs pour le compte général et de 234 600 pour le compte global. Ce budget est proposé avec une quotité d'impôts maintenue à 1,79 et toutes les autres taxes au même niveau que pour le budget 2020. Des informations paraîtront au cours des prochaines semaines dans ce journal, donnant des explications complémentaires en relation avec le budget communal 2021. | *cm*

Péréquation financière

L'administration des finances du canton de Berne, section péréquation financière, nous a adressé les décisions rendues pour 2020. Pour la prestation compensatoire due au titre de la réduction des disparités, nous allons recevoir 24 975 francs alors que le budget prévoyait de recevoir 4600 francs; pour la prestation complémentaire accordée aux communes supportant des charges géotopographiques excessives, nous allons recevoir une somme de 129 062 francs alors que le budget prévoyait 100 290 francs; pour la prestation complémentaire accordée aux communes supportant des charges sociodémographiques, nous allons recevoir 10 594 francs alors que le budget prévoyait 9900 francs. | *cm*

Eclairage public

C'est à partir de la semaine prochaine que l'éclairage public sera remplacé dans tout le village. La circulation sera parfois problématique sur certaines rues avec la présence d'une nacelle et autres véhicules. L'entreprise mandatée pour les travaux fera en sorte de réduire les nuisances au maximum. | *cm*

Soirée pour les aînés

La soirée prévue cet automne, pour compenser la course des aînés qui n'a pas pu être organisée cette année, ne pourra pas se tenir avant le mois de mars de l'année prochaine. Une date provisoire a donc été définie par le Conseil municipal pour cette manifestation, c'est le samedi 20 mars 2021, pour autant que la situation sanitaire le permette. | *cm*

Qualité de l'eau

C'est avec satisfaction que le Conseil municipal a pris connaissance du dernier rapport d'analyse réalisé par RuferLab suite à notre prélèvement du 22 septembre dernier. Température mesurée in situ: 12°C; Escherichia coli / germe(s)/100ml: 0; Entérocoques / germe(s)/100ml: 0; Germes aérobies / germe(s)/ml: 0. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml. | *cm*

SEL DE LA SUZE

Une soirée placée sous le signe de la solidarité



Le jeudi 1^{er} octobre s'est tenue la soirée mensuelle du SEL de la Suze ayant pour thème *octobre rose*.

Les personnes intéressées pouvaient s'inscrire pour un don de cheveux.

Trois participants ont eu le courage de passer sous les ciseaux exprès d'une professionnelle, Céline Monachon, du salon *Coiffure Céline* à Courtelary.

En effet, certaines conditions devaient être respectées pour que leur don soit accepté, notamment une longueur minimum de 25 cm.

Les cheveux offerts seront envoyés à l'association Rolph AG, qui en fait la récolte pour fabriquer des perruques de haute qualité, vendues aux per-

sonnes souffrant d'un cancer à un prix spécial.

Par ailleurs, pour chaque participant, un don était attribué à la Ligue suisse contre le cancer. Ce sont donc pas moins de quarante francs suisses qui ont été reversés à cette association.

Nous remercions vivement toutes les personnes ayant participé à cette soirée et vous donnons rendez-vous jeudi 5 novembre, à 19 h à la salle communale de Courtelary pour une conférence suivie d'une discussion sur le thème de l'eau, présentée par le père Earl.

Au plaisir de vous y rencontrer. | le.comite.du.sel.de.la.suze

seldelasuze@gmail.com

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Noël des enfants

Cette année, c'est la thématique des étoiles qui emmènera les enfants de 6 à 10 ans vers une fête haute en lumières ! Vous voulez participer à la préparation de la fête de Noël ? Nous cherchons quelques bénévoles. Si vous avez un peu de temps à consacrer à ce beau projet, merci de contacter la pasteur pour plus d'informations ! On se réjouit déjà ! Maëlle Baer, 032 944 11 63 ou 076 713 39 55 (aussi sms et WhatsApp) attend votre appel ou votre courriel à maelle.bader@referguel.ch. | *nl*

SAINT-IMIER

Quatre rencontres prometteuses aux Transphoniques

Du 5 au 8 novembre, la troisième édition du festival Les Transphoniques, organisé par l'association ArtGuël, en collaboration avec l'École de musique du Jura bernois et le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier créera l'événement en proposant des rencontres inédites entre des personnalités et des tendances musicales très diverses.

Ouvrir et surprendre

Tel est le crédo d'ArtGuël, qui offre tous les deux ans la possibilité à des musiciens d'horizons variés de s'associer dans des projets avec d'autres pour créer un spectacle original. Mélange de genres, de cultures, d'esthétiques, de niveaux professionnels et amateurs, défis lancés aux artistes, obligés de sortir de leur zone de confort habituelle, et plaisir de la fraîcheur et de la découverte offert au public, voilà les ingrédients de ce festival hors normes qui propose à nouveau un copieux menu.

Retour aux sources pour Phanee de Pool

Avant de connaître un succès fulgurant avec la sortie de son premier album, la chanteuse du Jura bernois a fait ses gammes au sein de l'EMJB. Et c'est avec un orchestre composé de professeurs et d'élèves de l'école de musique qu'elle revisitera quelques-uns de ses titres et servira quelques surprises nées de la collaboration avec cet ensemble et de la participation



Phanee de Pool va sans doute s'éclater en se replongeant dans l'environnement de l'EMJB où elle s'est formée

de son pianiste Etienne Champeillon, avec qui elle a travaillé pour la production de son deuxième CD, qui vient de sortir cet automne. Comme de nombreux artistes, Phanee de Pool se languit de la scène, inaccessible durant de longs mois pour raisons sanitaires. Elle risque donc de mettre encore plus d'énergie

et de folie que d'habitude dans sa prestation avec l'EMJB.

Rock, jazz, Bach: il y en aura pour tous les goûts

Les trois autres concerts proposent des styles fort différents les uns des autres.

La soirée du vendredi 6 novembre risque d'être la

plus électrique, avec la rencontre explosive entre Franz Treichler, le chanteur et fondateur du mythique groupe suisse d'électro-rock des Young Gods et le prodige polyvalent de la scène rock romande Emilie Zoé, qui sera accompagnée par son fidèle complice Nicolas Pittet à la batterie.

Samedi soir, c'est Eric Truffaz, l'un des rares musiciens de jazz connus du grand public qui tiendra la vedette sur la scène de la Salle de spectacle, entouré du big band du Grand Eustache, dirigé par Philippe Krüttli. La vingtaine de musiciens de l'orchestre perpétuent avec enthousiasme les idées

de métissages et d'explorations sonores qui restent l'ADN hérité de l'association Eustache, fondée par les regrettés Jean-François Bovard et Popol Lavanchy.

Dimanche après-midi, les décibels feront place aux volutes infinies des Variations Goldberg de Jean-Sébastien Bach, sur lesquelles dialogueront la pianiste virtuose russo-belge Irina Lankova, qui s'est produite sur les scènes les plus prestigieuses du monde, en tant que membre du club très sélect des pianistes Steinway, et le pianiste imérien Pierre Eggmann, passé maître dans l'art de l'improvisation et de la composition spontanée.

| t/

Vous trouverez toutes les informations sur le festival sur www.lestransphoniques.ch

Au programme

Phanee de Pool rencontre l'EMJB
Jeudi 5 novembre à 20 h
Portes à 19 h

Franz Treichler rencontre Emilie Zoé et Nicolas Pittet
Vendredi 6 novembre à 20 h
Portes à 19 h

Erik Truffaz rencontre le grand Eustache (Dir. Philippe Krüttli)
Samedi 7 novembre à 20 h
Portes à 19 h

Irina Lankova rencontre Pierre Eggmann
Dimanche 8 novembre à 17 h
Portes à 16 h

COMMUNE DE RENAN AVIS OFFICIELS



Distribution de masques

Suite aux dernières mesures prises par le Conseil fédéral dimanche 18 octobre pour lutter contre la pandémie actuelle, le conseil municipal a décidé de mettre à disposition de la population les masques reçus

du canton de Berne.

Les habitants du village peuvent ainsi venir retirer gratuitement 10 masques par personne au secrétariat municipal durant les heures d'ouverture. | cm

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Elections municipales

Les listes doivent rentrer jusqu'au vendredi 23 octobre à 17 h

Les électrices et électeurs de la commune de Sonvilier sont appelés à procéder, par les urnes et au système majoritaire, au renouvellement complet de leurs autorités municipales.

L'électorat local procédera donc à l'élection du maire et des six membres du Conseil municipal pour la prochaine législature, laquelle s'étend du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024, ou jusqu'au 31 décembre 2021 en cas d'approbation du projet de fusion de communes du Haut-Vallon.

Le bureau de vote sera ouvert à la salle polyvalente du collège le dimanche 29 novembre, de 10 h à 12 h.

En cas de ballottage, le deuxième tour de scrutin aura lieu le dimanche 13 décembre, aux mêmes heures et dans le même local.

Conformément à la législation communale en vigueur, les listes des candidats à la mairie et/ou aux 6 sièges de conseillers municipaux doivent être déposées au secrétariat municipal, au plus tard ce soir à 17 h.

Un nom par siège

Les listes de candidats et candidates doivent contenir le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse, ainsi que l'accord signé des candidats et candidates.

Chaque liste de candidats et candidates doit porter une dénomination appropriée qui la distingue des autres.

Une liste de candidats et candidates ne doit pas contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir.

Chaque liste de candidats et candidates doit être signée par 10 électeurs et électrices. Les candidats et candidates ne sont pas autorisés à signer la liste sur

laquelle ils ou elles se trouvent. Pour être éligibles, les candidats doivent être au bénéfice de leurs droits civiques dans la commune de Sonvilier.

Les électeurs et électrices ne peuvent pas signer plus d'une liste de candidats et candidates pour la même fonction. Ils ou elles ne peuvent pas non plus retirer leur signature après le dépôt de la liste.

Maire et conseillers municipaux seront immédiatement rééligibles et élus tacitement si le nombre de candidats n'est pas supérieur au nombre de sièges à pourvoir.

Lorsqu'aucune liste de candidats et candidates n'a été déposée ou qu'il n'y a pas assez de candidatures, les électeurs et électrices peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible pour tous les sièges qui ne sont pas déjà pourvus par une élection tacite. Sont élues les personnes qui recueillent le plus de voix. En cas d'égalité des voix, il sera procédé à un tirage au sort.

La secrétaire communale doit annoncer dans la feuille officielle au moins trois semaines avant le jour du scrutin qu'il manque des candidatures valables et indiquer aux électeurs et électrices la possibilité de voter pour n'importe quelle personne éligible pour tous les sièges qui ne sont pas déjà pourvus par une élection tacite.

Expédition du matériel de propagande

Les groupes d'électeurs et d'électrices peuvent faire envoyer leur matériel de propagande dans la même enveloppe aux frais de la commune.

Les conditions de participation à cet envoi sont précises. Premièrement, le matériel de propagande, après les éventuels plisages, doit avoir le format A5 et

son poids ne doit pas excéder 25 grammes par groupe d'électeurs et électrices.

Deuxièmement, le matériel de propagande sera remis au bureau communal au plus tard le lundi 26 octobre à 16 h.

Toutes les informations nécessaires, concernant ce scrutin, sont publiées ce jour dans les pages de la Feuille d'Avis Officielle du District de Courtelary.

Rappel des consignes de vote par correspondance

La carte de légitimation doit être signée, dans le cas contraire le vote est déclaré nul.

Les bulletins de vote doivent être mis dans l'enveloppe grise et ensuite insérés dans l'enveloppe blanche. | cm

PARTI SOCIALISTE ERGUËL

Fusion des communes d'Erguël

Quatre questions, combien de réponses ?

Nous devons répondre à 4 questions. L'une, si nous sommes d'accord que nos 5 communes fusionnent, est la plus importante. Les autres questions nous permettent de nous prononcer sur l'organisation proposée de la future commune. On peut très bien être d'accord avec le but, soit la fusion, et avoir des avis partagés sur les moyens: faut-il 5 ou 7 conseillers municipaux, comment répartir les compétences entre le législatif et l'exécutif ?

C'est un peu comme si une famille décide d'acheter une voiture, mais que les avis divergent sur la couleur, la grandeur, ou le prix. Va-t-on pour cela renoncer à l'achat de la voiture? Certainement non, on discutera pour chercher un compromis entre les désirs de chacun.

COLLÉGIALE DE SAINT-IMIER

Clarinette et orgue

Deux artistes reconnus et lauréats de prix prestigieux nous convient à un concert exceptionnel ce samedi à la collégiale de Saint-Imier. La clarinettiste Franziska Baschung, professeure et concertiste réputée et Benjamin Guélat, titulaire des orgues de la cathédrale de Soleure, nous proposent un remarquable programme avec entre autres le célèbre concerto pour clarinette et orchestre de W. A. Mozart. Ce concert aura lieu ce samedi 24 octobre à 19h30 à la collégiale de Saint-Imier. Il se déroulera dans le strict respect des consignes sanitaires: distanciation, traçage, le masque (obligatoire) et le gel sont à disposition à l'entrée.

Entrée libre, collecte

AVIS MORTUAIRE

Oh vous que j'ai tant aimés,
que vos cœurs brisés ne se laissent pas abattre.
Ne regardez pas la vie que je finis,
voyez celle que je commence.
Repose en paix.



Ses sœurs: Annie Hänni et son ami Jean-Pierre Trümmer
Catherine Jacot

Son frère: Alfred Hänni

Ses neveux: Thierry, Frédy

Ses nièces: Patricia, Corinne, Heidi, Martine, Hélène,
Simone, Gladys,

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Ulrich Hänni

1947-2020

qui s'en est allé bien trop tôt après une courte maladie dans sa 74^e année.

Renan, le 19 octobre 2020

Adresse de la famille: Annie Hänni
Grand-Rue 6
2616 Renan

La cérémonie d'adieu aura lieu vendredi 23 octobre à 13 h 30 en la Chapelle Niggli au cimetière de Saint-Imier.

Afin de respecter les directives sanitaires actuelles, nous demandons à chaque personne présente de porter un masque.

Ulrich repose dans une chambre mortuaire des pompes funèbres Niggli au cimetière de Saint-Imier.

Cet avis tient lieu de faire-part

Vos commerces locaux d'Erguël

Funiculaire de Saint-Imier - Mont-Soleil: votre porte d'entrée vers le soleil!

Totalement alimenté en énergie renouvelable, le funiculaire circule 365 jours par an et propose un accès privilégié à Mont-Soleil et à son offre en activités de tourisme et de loisirs. Perché à 1173 m d'altitude sur les hauteurs de Saint-Imier, Mont-Soleil ravira les sportifs, gourmands, curieux et autres amis de la nature.

En été, des virées natures et originales!

Velectro

Grâce à l'assistance au pédalage, les 3 pistes balisées qui s'offrent à vous sont du plaisir à l'état pur. Vous pouvez aussi louer un siège enfant ou une remorque.

Segway

Une expérience unique pour une nouvelle sensation de liberté! 3 tours, accompagnés d'un instructeur/guide, avec une escale pour une collation incluse dans l'activité.

Trott'energy

Seul ou en groupe, offrez-vous une virée nature et originale avec les trottinettes: trois pistes à choix. Départ de la station supérieure et arrivée à la station inférieure.

En hiver, ski, bob et raquettes: goûtez la neige sous toutes ses formes!

Téleski et télébob

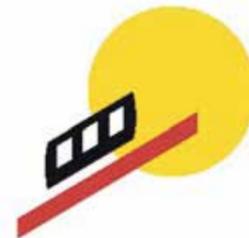
Petits ou grands, les installations vous attendent pour vos parties de glisse les plus grisantes.

Powersnow

Laissez-vous séduire par la blancheur immaculée des paysages hivernaux du Jura et partez en randonnées en raquettes.

Et encore

Piste de décollage de parapente, Restaurant le Manoir et sa magnifique vue sur la crête du Chasseral, place de jeux, balades nature, etc.



ÉTÉ COMME HIVER,
LE FUNI ROULE POUR VOUS!



Renseignements et réservations:
info@funisolaire.ch, 032 941 25 53,
www.funisolaire.ch

Salon de coiffure
— dames, hommes et enfants —

Hair'Guël Coiffure

Céline Juillard
Maîtrise Fédérale

Hair'Guël Coiffure
Grand-Rue 14, 2616 Renan
032 963 13 35
www.coiffure-renan.ch

FCM sarl

Rénovation ou construction plus qu'accessible!
Nous sommes votre fournisseur idéal!
Carrelage défiant toute concurrence.
Meubles de bains et sanitaires suisses à bas prix.

Visitez notre exposition permanente ouverte du lundi au vendredi!

Votre chez-soi se trouve chez nous! www.fcmsarl.ch

FCM Sarl • Paul-Charmillot 72 • 2610 Saint-Imier • T 032 941 48 16

BUREAUTIQUE
EVRO photocopies SA
2610 ST-IMIER www.evro.ch

brother
at your side

brother
at your side
PREMIUM PARTNER

LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

Récupérer de l'argent à l'achat d'une imprimante professionnelle haut de gamme

Action CashBack de cet automne
La saison du CashBack est de retour!

Retrouvez un joli CashBack sur une sélection d'imprimantes laser monochromes et professionnelles performantes. Commandez nos modèles durant toute la période de l'action du 1.10. au 31.12.2020 et bénéficiez d'un CashBack pouvant atteindre 300 fr. pour l'achat de l'un des appareils.
Profitez de cette excellente opportunité et commandez dès aujourd'hui!

12 MODÈLES EN PROMOTION :
N'hésitez pas à nous appeler afin de recevoir le conseil du professionnel !

Validité de l'offre : jusqu'au 31.12.20 | Valable dans les 30 jours à compter de la date d'achat | brother.ch/cashback

EVRO photocopies SA - Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel : info@evro.ch

TLMatik
Services

Télécommunication | Informatique | Sécurité

www.tlms.ch | info@tlms.ch | +41 32 941 11 30

Le partenaire idéal pour toutes vos installations de télécommunications, de réseaux informatiques et de sécurité.

atelier du corps

MÉLANIE KERNEN
Soins thérapeutiques
079 347 86 50

FABIO MAZZOLI
Hypnose thérapeutique
079 335 34 42

LUCIENNE CRAMATTE
Kinésiologie
079 476 46 70

ARIANE BÉRANGER
Massage classique
079 732 04 42

Francillon 34, 2610 St-Imier

OUVERT

MT
Madeleine
Traiteur

Horaires du magasin
Mardi-Vendredi
9h-12h30 | 15h-18h
Samedi
9h-12h

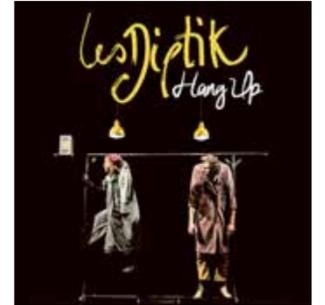
Livraison à domicile



COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS

CENTRE DE CULTURE
ET DE LOISIRS
DE SAINT-IMIERDeux spectacles
dignes d'intérêt

Cela débutera le dimanche 25 octobre avec la représentation du spectacle *Hang Up* de la Compagnie Diptik, lauréate du prix suisse de la scène. Puis le jeudi 29 octobre, jeudreLIVE accueillera Mark Kelly qui distillera sa folk teintée de blues et de soul.

Les Diptik, *Hang Up*

Garlic et Dangle attendent leur réincarnation dans la *Station de l'Entre-Deux*. Elle, impatiente, bavarde et mutine; lui, mélancolique et imprévisible. Pendues dans leur manteau accroché à un cintre, suspendues hors du temps, ces âmes fantasques sont livrées à elles seules sans savoir quand viendra le moment de leur renaissance. Elles consacrent cette éternité à scruter l'humanité dans un tête-à-tête improbable qui confronte leurs désirs et leurs inquiétudes.

Si vous étiez dans l'attente d'une réincarnation, seriez-vous pressé d'y retourner? Si vous pouviez choisir en quoi être réincarné, quels critères seraient vos priorités?

Première création de la compagnie fribourgeoise Les Diptik, *Hang Up* est un poème absurde sur l'état d'être (ou de ne pas être), une exploration délicate et drôle de la désorientation face à la multiplicité des choix, qui se situe confortablement quelque part entre le monde du clown et celui du théâtre. Magistralement interprétée par Céline Rey et David Melendy dans une mise en scène à la fois originale, sensible et désopilante de Marjolaine Minot (et coécrite par tous trois), *Hang Up* est une pièce d'orfèvrerie éblouissante qui se découvre avec exaltation, un petit chef-d'œuvre, un pur bonheur!

Dimanche 25 octobre, 17h30
Portes 17h, prix: 25 fr / 18 fr / 12 fr

jeudreLIVE
accueilie Mark Kelly



Folk, blues, reggae ou soul, l'ex-kid de Manchester, devenu Helvète de cœur, sait tout faire.

Couronné *Best Act Romandie* aux Swiss Music Awards 2017, Mark Kelly fait résonner une voix incroyablement magnétique qui prend son envol dans une ambiance tout acoustique. Vagabond céleste et bête de scène, mélodiste puissant et chanteur écorché, Mark est porté par un cool contagieux joué entre sueur, grâce et liberté.

Jeudi 29 octobre, 20h
Portes 19h30, prix: 10 fr

| ccl

Marché 6, 2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 44 30
information@cc-sti.ch
www.ccl-sti.ch

Recensement architectural 2020 : bâtiments imériens sortis de l'inventaire

Le canton de Berne a mis à l'enquête publique son projet de révision partielle du recensement architectural 2020 (RA 2020). Sur les bâtiments actuellement répertoriés à Saint-Imier, 58 sont susceptibles de sortir de l'inventaire.



Le Service cantonal des monuments historiques (SMH) a reçu, en 2016, le mandat du Grand Conseil bernois de réviser le recensement architectural. L'objectif fixé au SMH consiste à réduire le nombre d'objets et d'ensembles bâtis qui y sont inscrits. Au final, les bâtiments figurant à l'inventaire ne doivent pas représenter plus de 7% du parc immobilier du canton.

Les critères d'évaluation ont ainsi été considérablement renforcés. C'est sur cette base que tous les bâtiments classés de Saint-Imier (ensembles bâtis, bâtiments dignes de conservation et bâtiments dignes de protection) ont été passés en revue.

Deux nouveaux ensembles structurés

Au final, sur les quelque 250 bâtiments répertoriés à Saint-Imier, 58 sont présumés sortir de l'inventaire. Deux immeubles devraient y être intégrés une fois le RA 2020 entré en force.

La catégorie des ensembles bâtis – groupes de bâtiments

qui se sont souvent formés sur une longue période et qui se distinguent par les liens spatiaux et historiques qu'ils entretiennent entre eux – est remodelée. Ainsi, les ensembles bâtis *Damier du centre* et *Jonchères* sont fusionnés. Ils conservent néanmoins leur qualification, tout comme *Longines*, *Quartier proche de la Gare* et *Sur le Pont*.

En revanche, *Société* rejoint la catégorie des ensembles structurés (ensembles uniformes, tels que des lotissements). Par ailleurs, deux nouveaux ensembles structurés font leur apparition: *Paul-Charmillot* et *Les Savagnières*.

A l'enquête publique jusqu'au 10 décembre

Le SMH a mis le projet de RA 2020 à l'enquête publique le 12 octobre dernier. Celle-ci court jusqu'au 10 décembre prochain compris. Il est possible de prendre connaissance de cette révision partielle à l'adresse www.be.ch/revision-ra ou de consulter le dossier dans les locaux de la Préfecture du Jura bernois, à

Courtelary, pendant les heures d'ouverture habituelles.

Le Service communal de l'urbanisme et de la mobilité se tient à disposition de la population imérienne. Nicolas Vuilleumier, chef de service, répondra volontiers aux questions au 032 942 44 35 ou via son adresse électronique nvuilleumier@saint-imier.ch.

Pour rappel, il n'est pas possible de recourir contre l'ins-

cription d'un objet au recensement architectural. Les recours peuvent, en effet, uniquement porter sur le fait que le recensement est incomplet, à savoir que des objets y font défaut (art. 13a, al. 4 de l'ordonnance sur les constructions). Le retrait d'un objet du recensement architectural peut être demandé dans le cadre d'une procédure d'octroi d'un permis de construire. | cm

Travaux de finition à la rue de la Clef

L'entreprise en charge du chantier de la rue de la Clef a fait le forcing pour terminer les travaux routiers dans le secteur rénové en 2020. Il reste toutefois des finitions à réaliser sur la route entre les bâtiments n° 35 et 36.

Ce secteur avait en effet été endommagé lors de mouvements de terrain survenus il y a

quelques années. Afin de finaliser les rénovations de la chaussée et du trottoir sud, le transit par la rue de la Clef sera fermé au trafic durant trois jours, entre le lundi 26 et le mercredi 28 octobre.

Le Conseil municipal remercie les riverains et les usagers de leur compréhension. | cm

Dernière ligne droite à la rue de la Fourchaux

La troisième étape du projet de rénovation des réseaux souterrains à la rue de la Fourchaux entre dans sa phase terminale. Le chantier qui est situé entre le carrefour avec la rue Champs-de-la-Pierre et le bâtiment sis rue de la Fourchaux 15 a vu la mise en service d'une nouvelle conduite de distribution d'eau potable et la rénovation de l'en-

semble des éléments clefs du réseau électrique et de l'éclairage public.

Les monteurs du domaine de l'électricité vont maintenant procéder au tirage des câbles électriques et à la réalimentation de huit maisons situées de part et d'autre de la rue. Parallèlement, l'entreprise de génie civil réalisera les travaux

préparatoires pour la pose du tapis sur la totalité de la chaussée et du trottoir sud, ainsi que divers travaux privés au nord de la route.

Pour autant que la situation sanitaire le permette, le planning prévisionnel prévoit que la pose du revêtement routier soit terminée à la fin de la première semaine de novembre. | cm



ALTERNATIVE RÉGIONALE ET COMMUNALE SAINT-IMIER

Nouvelle commune: un cadre d'action adapté aux réalités offert aux citoyennes et citoyens. Un oui positif, dynamique et ambitieux.

Le 24 septembre 2017, plus de 64% des citoyennes et citoyens de Saint-Imier approuvaient la préparation d'un contrat en vue de la fusion de leur commune. Après trois ans de travaux, d'études, de séances et de concertations à l'échelle du Haut-Vallon, la nouvelle commune est là, devant les urnes. Il appartient à ses futurs citoyennes et citoyens de lui donner vie. ARC soutient résolument le projet de fusion, convaincu de la justification de créer une commune politique correspondant – enfin – à l'évolution des cercles de vie sociale, économique, sportive et culturelle, réunissant toutes les qualités de nos communes et permettant de mener la politique dynamique, ambitieuse et confiante dont nous avons besoin, ainsi qu'aux forces vives de lui donner le maximum de leur allant.

Le temps où l'on faisait toute sa vie (école, travail, domicile) dans sa commune est bien loin. Le temps où chaque commune pouvait agir efficacement seule et constituer ce fameux troisième niveau du système suisse n'existe plus. Le monde est globalisé, les lois et règlements sont spécifiques et complexes et la commune qui ne dispose pas des compétences pointues et du personnel spécialisé sera larguée.

Un exemple: l'informatique et Internet n'existaient même pas lorsque l'on pensait que nos communes avaient la bonne taille... Il faudra passer à une cyberadministration, évolution inéluctable. Une commune qui n'a pas la bonne taille ne pourra

pas avoir de service informatique, et elle finira par ne plus pouvoir offrir des services de qualité. Ses habitants, habitués à un monde Internet, ne le comprendront pas et le lui reprocheront.

Pourquoi y avait-il 3095 communes en 1960 en Suisse? Pourquoi n'y en a-t-il plus que 2202 en 2020? Et lorsqu'il n'y en aura plus que 1000 ou 1500, dans 5 ou 10 ans, quelle sera la valeur des petites communes qui resteront? Croit-on sérieusement que les règles et les directives qui seront édictées en Suisse seront adaptées aux petites communes non fusionnées?

Le projet proposé est le fruit d'une longue réflexion,

menée dans la confiance avec toutes les communes. Les clubs sportifs, la vie culturelle, le quotidien de la population se déroulent déjà largement à l'échelle de nos 5 communes. Nous sommes très proches, et nous partageons les mêmes préoccupations. Il est temps que l'échelon politique corresponde à l'échelon social et économique. Partageant une même réalité sociale et économique, nous serons plus forts ensemble.

Un exemple: le Covid amène des incertitudes et certainement de très grands défis. Mais qui peut sérieusement croire que chaque commune, dans son coin et pour elle seule, apportera la meilleure solution?

C'est en se mettant ensemble, en réunissant les forces sociales et économiques de nos communes, que l'on affrontera au mieux ces incertitudes et que l'on sera à même d'apporter les meilleures solutions à toute la population.

En étant prête dès l'année prochaine, la nouvelle commune pourra prendre au mieux ces défis à bras-le-corps pour le meilleur profit de toutes et tous.

ARC soutient le projet de fusion. En tant que parti politique, elle y voit un meilleur cadre pour l'avenir politique de nos communes. La fusion est surtout un projet citoyen: c'est un nouveau cadre d'action adapté qui s'offre à nos citoyennes et citoyens. Ce nou-

veau cadre les motivera encore plus à participer à la vie de leur coin de pays. Ces prochaines semaines, ARC donnera ainsi la parole aux citoyennes et citoyens qui sont prêt(e)s à s'engager pour la nouvelle commune, à celles et ceux qui sont disposé(e)s à lui donner un visage positif, dynamique et ambitieux. Chacune et chacun pourra se convaincre que la fusion n'est pas un concept administratif, mais un lieu d'expression et d'action citoyenne, parfaitement adapté aux réalités de notre Haut-Vallon et à celles que les communes doivent affronter en Suisse. Merci pour le soutien que vous accorderez, par un oui, aux visages positifs du Haut-Vallon. | arc

Vos commerces locaux d'Erguël



2610 Saint-Imier, tél. 032 941 23 43, www.jobinoptique.ch

Actif contre la myopie!

Préserver la vision avec Myopia Expert

Il est possible d'agir activement contre la progression de la myopie. A l'ère numérique, c'est tout particulièrement **les enfants et les adolescents** qui deviennent, de plus en plus tôt et plus fortement, myopes. Les risques de forte myopie et de dommages oculaires conséquents augmentent. Cependant, ceux qui prennent activement des mesures à un stade précoce peuvent les limiter.

Protégez-vous et protégez vos enfants des risques de la myopie, pour la santé de vos yeux. Le système **Myopia Expert** vous offre tout ce dont vous avez besoin dans un programme complet: conseils et assistance, prévention

et tests de dépistage, évaluation des risques, changement comportemental et **lentilles de contact spéciales sur mesure**.

Profitez de cette opportunité pour préserver plus longtemps la vision et la santé de vos yeux.

En tant qu'expert certifié, **Jobin Optique** à Saint-Imier vous aide volontiers, avec le système Myopia Expert, à ralentir et à limiter la progression de la myopie, en particulier chez les enfants et les adolescents. Prenez rendez-vous et lors de votre visite, nous vous expliquerons volontiers comment préserver une vision de qualité avec

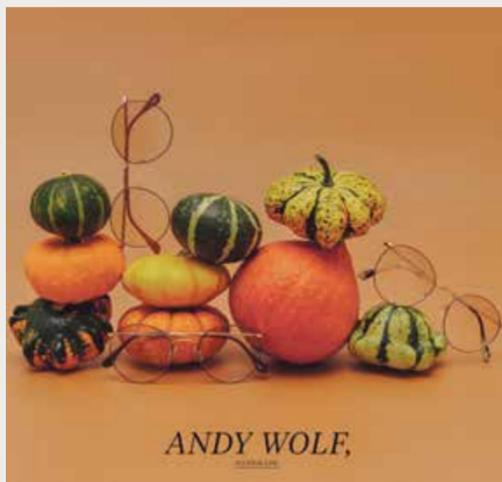


Myopia Expert: grâce à un dépistage actif, des lentilles de contact suisses spéciales de précision et sur mesure.

Intéressé? Merci de prendre rendez-vous au 032 941 23 43 ou sur www.jobinoptique.ch

Jobin Optique, votre Varilux Center à Saint-Imier

Rue Francillon 28
2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 23 43
www.jobinoptique.ch



BOULANGERIE – PÂTISSERIE ALIMENTATION GÉNÉRALE

chez jean-pierre

famille Leuenberger

Nous sommes une boulangerie familiale établie à Courtelary depuis bientôt 150 ans dont le slogan « depuis 1870... et toujours à votre service » est et restera notre philosophie d'entreprise. Notre objectif premier est effectivement de satisfaire pleinement nos clients et nous mettons tout en œuvre pour y parvenir.

Avec nos 30 collaborateurs, nous mettons ensemble toute notre énergie pour mériter votre confiance. Votre boulangerie « Chez Jean-Pierre » continuera de vous faire plaisir avec son vaste assortiment de produits artisanaux, fabriqués avec des matières premières régionales de qualité!

En magasin, vous trouverez tous les jours des produits frais; un nouveau pain est réalisé tous les mois et de nouvelles pâtisseries sont régulièrement proposées.

Envie d'organiser un apéritif ou de commander une tourte de mariage... nous sommes là pour vous servir! L'étendue de nos prestations (traiteur-boulangerie-pâtisserie) nous permet de répondre à vos demandes.



Nous disposons également d'un service de livraison nous permettant de vous servir selon vos volontés.

Dans nos magasins d'alimentation (Courtelary, Villeret, Cortébert), vous trouverez un large choix de produits de consommation et des produits frais dont le ravitaillement se fait tous les jours. Vous pouvez également trouver nos produits de fabrication maison au magasin Volg de Péry et depuis cette année dans notre nouvelle succursale à Corgémont.

Entreprise formatrice, nous accueillons également des apprentis dans les domaines de la vente et de la boulangerie-pâtisserie

Nous vous rappelons que nos magasins de Courtelary et Saint-Imier sont ouverts le dimanche matin.

*Au plaisir de vous accueillir
dans l'un de nos magasins!*

Famille Leuenberger et ses collaborateurs



TOF Sports

**La meilleure adresse
pour tous les sportifs**

Francillon 11 | Saint-Imier | 032 941 39 07

La saison d'hiver arrive à grands pas, équipez-vous!

**Location patins enfants dès 30.-
pour la saison** Dès la taille 25 (hockey et artistique)

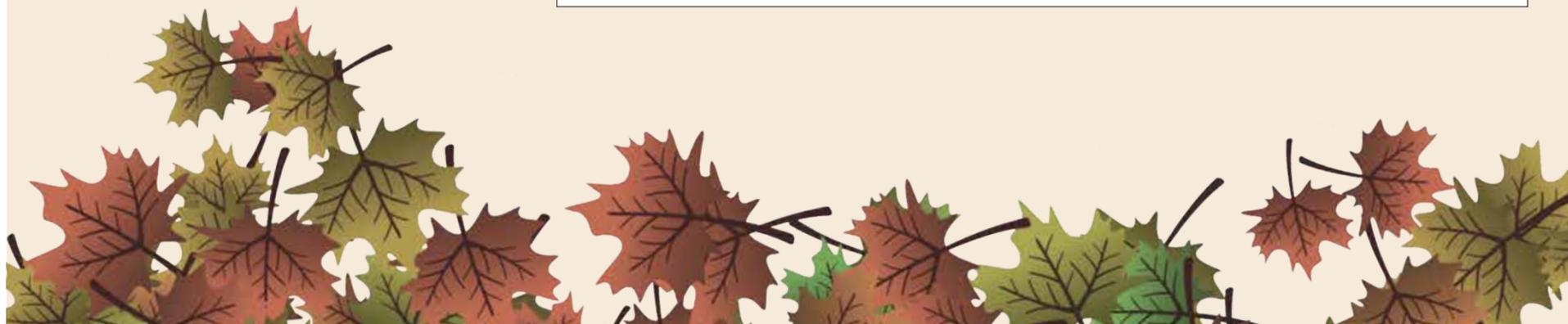
**Location patins adultes dès 40.-
pour la saison** Dès la taille 37 (hockey et artistique)

Location skis enfants dès 70.- (sets complets)
La location est ouverte dès le lundi 2 novembre

OFFRE
**Casque et masque
de skis Quiksilver
à -50%**

**Masque
de skis Roxy
à -50%**

**Profitez aussi des offres pour
les skis alpins et peaux de phoque!**



FUSION DES COMMUNES DU HAUT-VALLON JOUR J-37

La commune d'Erguël aura tout pour plaire et séduire

Un patrimoine qu'il sera plus aisé de consolider si toute la population peut tirer à la même corde



Les uns ont des restaurants de montagne haut de gamme, les autres ont d'interminables chemins à entretenir sur les hauteurs; ici se dresse une entreprise alimentaire qui attire toute la Suisse chez nous, là se forment des jeunes de l'Arc jurassien tout entier; des cinq villages affluent les utilisateurs d'infrastructures sportives disponibles juste au centre de la future nouvelle commune, tandis que l'Espace découverte Energies fait connaître l'esprit d'innovation qui anime cette région depuis la nuit des temps.

A l'évidence, la commune d'Erguël réunira sous une même administration des arguments aussi divers que nombreux. Une véritable carte postale, dont les couleurs pourront encore gagner en intensité avec l'union des forces autour de sa défense et de son développement.

Tous les secteurs dans le même écrin

En réunissant les localités de Courtelary, Cormoret, Saint-Imier, Sonvilier et Renan, la nouvelle commune multipliera les atouts, dans tous les secteurs.

Nul besoin de détailler la vigueur du secteur primaire, entre l'exploitation de vastes forêts qui se spécialise en particulier dans l'alimentation des chauffages à distance, une agriculture très diversifiée, avec notamment la production de lait de fromage, l'élevage de chevaux franches-montagnes qui sont très prisés par les amateurs de loisirs ou sports équestres, la production de viande diverse, de la dinde au bœuf, et nombre d'autres spécialisations dont les exploitations régionales sont les championnes.

Le secteur secondaire n'est pas moins développé, entre l'artisanat traditionnel, la production agroalimentaire (et ses exceptionnels fleurons fromagers ou de boucherie notamment) et une industrie enviée loin à la ronde, qu'elle soit horlogère (avec en lumineuse tête de liste une marque phare qui assure notre rayonnement international), mécanique ou très spécialisée, ainsi que de solides et nombreuses entreprises du bâtiment, auxquels s'ajoutent encore des fournisseurs d'énergie.

Instituts de formation haut de gamme, dense tissu commercial et financier, acteurs divers de la restauration et du tourisme: le secteur tertiaire est bien vivant lui aussi.

Des besoins croissants

Il reste que pour assurer l'avenir de notre région, tous ces acteurs/entrepreneurs ont des besoins importants, en locaux, en surfaces, en personnel, ainsi qu'en soutien politique et logistique. Dans ce dernier domaine en particulier, leurs demandes légitimes croissent de manière exponentielle, avec les effets de la crise sanitaire.

Or pour pouvoir soutenir efficacement les porteurs de son tissu économique, une commune doit être forte; Erguël sera d'autant plus efficace que sa taille sera raisonnable, assez grande pour lui assurer un réel poids politique et la possibilité de spécialiser ses employés, assez petite pour garder le contrôle.

Avec pas loin de 10000 habitants et 9300 hectares, Erguël pourra prétendre satisfaire les besoins de chacun, non seulement en créant une ou des zones d'activités bien situées, mais aussi en se montrant plus efficace pour ce qui concerne les conditions-cadres: en se fai-

sant entendre par les instances supérieures pour améliorer ses transports publics, en améliorant l'habitat et en demeurant unie derrière ses établissements de formation, elle permettra à ses entrepreneurs de conserver et d'augmenter si besoin leur main-d'œuvre qualifiée.

Pas de tourisme sans action concertée

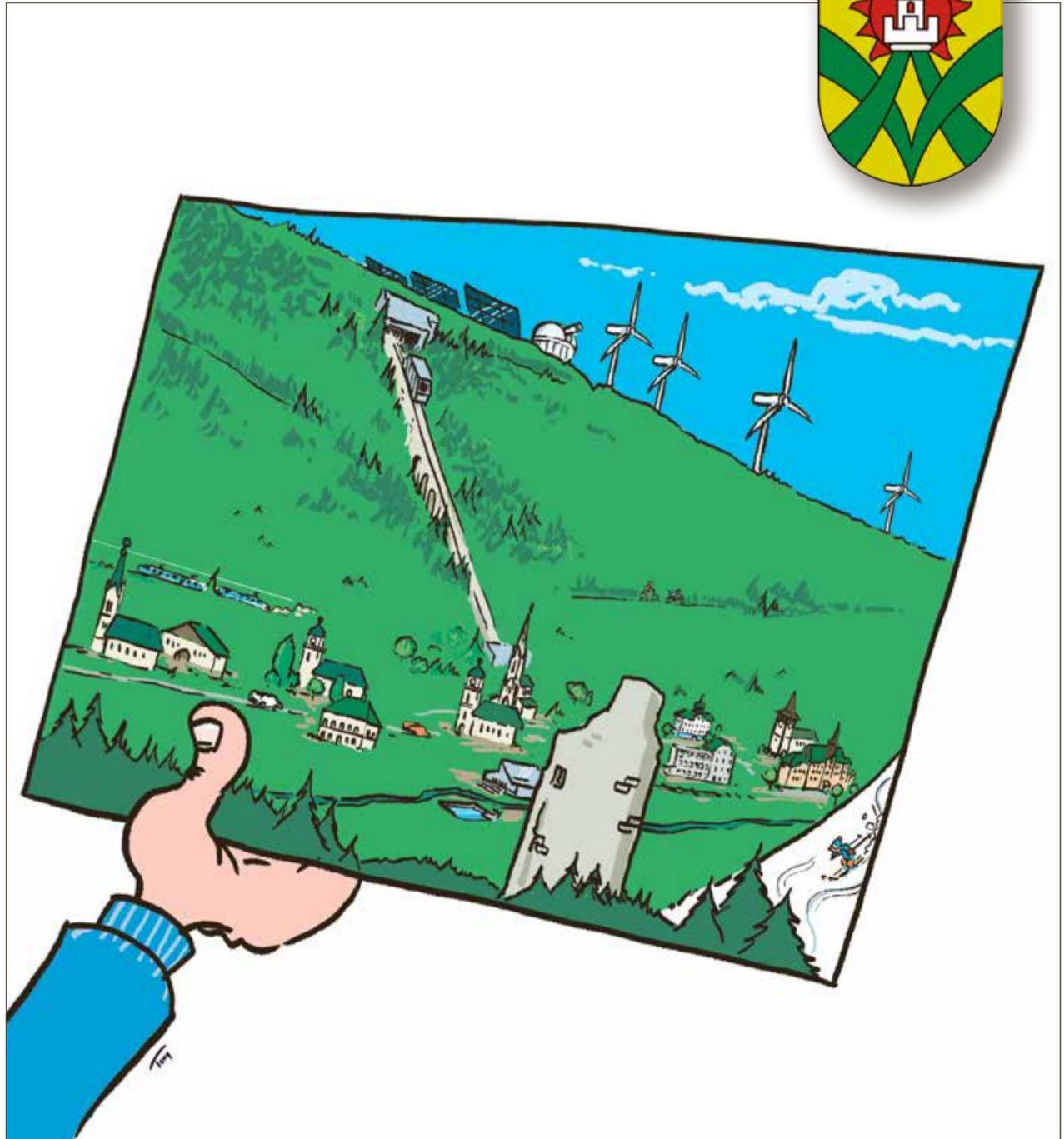
Les infrastructures sportives et de loisirs ont de quoi retenir ici quantité d'habitants, qui savent pertinemment les temps de déplacements qu'il faudrait supporter, ailleurs et même en ville, pour trouver sur un périmètre aussi réduit la patinoire, la piscine, le manège, le paddock, les nombreux courts de tennis, salles de gymnastique, terrains de football et autres installations d'athlétisme qui sont tous réunis sur la même future commune.

Mais quant à attirer les touristes souhaitables, ceux qui séjourneraient ici deux ou trois jours, en se baladant sur nos montagnes et en découvrant nos multiples bijoux naturels ou humains, de sérieux efforts doivent encore être fournis, dans le secteur hôtelier évidemment.

Ces efforts demandent eux aussi une coordination plus serrée, une unité de vue et d'engagement qui sera automatique dans une commune unique.

A taille humaine

Si elle pourra prétendre au titre de ville que Saint-Imier porte déjà, la nouvelle commune n'en demeurera pas moins une entité à taille tout à fait humaine. Il n'est qu'à voir les échanges entre les jeunes générations pour s'en rendre compte: de Renan à Courtelary, l'immense majorité des millénaires se connaissent, à travers des activités scolaires ou de loisirs. La preuve vivante de cette taille idéale! | copil de fusion



Le doigt sur le poids (très variable) des dettes communales

Cafés-fusion: un démarrage en petit comité, mais fort en échanges

Samedi dernier, c'est dans les locaux de l'entreprise Camille Bloch, à Courtelary, que le CoPil de fusion avait donné rendez-vous à la population des cinq communes, pour le premier des cafés-fusion conviviaux.

Une dizaine de citoyens ont saisi cette occasion de glaner des informations sur le projet de fusion et d'adresser leurs questions aux quatre maires présents. Ce petit nombre de visiteurs ne doit pas occulter les échanges nourris et très intéressants vécus à cette occasion.

«Nous avons pu aborder longuement des questions de fond, en face à face. L'ave-

nir du personnel communal, notamment, est plus volontiers évoqué dans un tel cadre que devant une salle entière», souligne Benjamin Rindlisbacher, le principal hôte du jour. Non sans ajouter que les membres du CoPil présents ont pu expliciter la vision globale de l'avenir qui est souhaité pour cette région à travers le projet de fusion.

Les dettes ne sont pas toutes lourdes!

«Nous avons pu préciser également des détails finalement très importants, ajoutent de concert Andreas Niederhauser et Patrick Tanner. Par exemple la réalité des dettes

communales actuelles, qu'il est parfaitement déraisonnable d'appréhender de manière brute.»

Pour illustration de leurs propos, les deux maires s'arrêtent sur la dette communale de Renan, la plus élevée des cinq partenaires, mais qui est compensée par une qualité d'infrastructure plus élevée aussi. «Pour remettre complètement à neuf son réseau d'eau, Renan a certes dû consentir de gros emprunts. Mais d'une part le poids de cette dette est porté entièrement par les taxes, d'autre part le réseau possède aujourd'hui une valeur importante et durable.»

En clair, la grosse dette en question est parfaitement autofinancée et participe d'un véritable développement durable. A Renan, la sécurité de l'approvisionnement en eau potable est garantie et payée par des taxes tout à fait supportables.

Les aléas du MCH2

Le CoPil a pu le souligner samedi: les dettes malsaines et dangereuses sont les dettes structurelles, celles qui doivent être supportées par l'impôt. Dans le cas cité ici, la dette est compensée par une fortune collective.

Avec le nouveau système comptable, le fameux MCH2, de telles différences n'appa-

raissent pas à la lecture des comptes et autres bilans. Elles méritent d'être mises en exergue, lorsqu'on parle mariage et qu'on scrute le porte-monnaie de son futur conjoint...

Les grains de sable

«En s'exprimant ainsi dans une situation de dialogue, les citoyens mettent le doigt

sur des éléments que nous avons oublié de communiquer, sur des grains de sable qui enrayent notre information», ajoutent les quatre maires, non sans espérer que le café-fusion de Courtelary aura lancé l'impulsion du dialogue. «Il est capital que les ayants droit puissent voter sur la base de leur avis personnel fondé.» | copil de fusion



Prochaine étape à Mont-Crosin

Le deuxième café-fusion se déroulera ce dimanche à Mont-Crosin. Gérard Py vous y recevra en compagnie d'Andreas Niederhauser, de Patrick Tanner et de Benjamin Rindlisbacher, en matinée. Le masque, obligatoire évidemment, n'empêchera personne d'interpeller ces quatre maires sur les grandes lignes et les petits détails du projet de fusion. Les trois autres rendez-vous du même type donnés à la population des cinq communes:

- Samedi 31 octobre 9h-12h: Renan, restaurant Cheval Blanc, avec Andreas Niederhauser, Rosemarie Jeanneret, Patrick Tanner et Gérard Py
- Mercredi 4 novembre, 19h30-21h: Saint-Imier, Centre Saint-Georges, avec Patrick Tanner, Benjamin Rindlisbacher, Rosemarie Jeanneret et Andreas Niederhauser
- Samedi 7 novembre, 8h-10h: Sonvilier, restaurant Cercle Ouvrier, avec Rosemarie Jeanneret, Andreas Niederhauser et Benjamin Rindlisbacher

| copil de fusion

Dimanche 25 octobre 9h-11h: Mont-Crosin, restaurant Chalet, avec Gérard Py, Andreas Niederhauser, Benjamin Rindlisbacher et Patrick Tanner

Bienvenue aux habitants de Courtelary, Cormoret, Saint-Imier, Renan et Sonvilier; port du masque obligatoire

Nikles Toiture SA

L'entreprise Nikles Toiture SA est établie à Saint-Imier, mais active dans tout le Vallon de Saint-Imier, la Vallée de Tavannes et ses environs.

Les prestations offertes par Nikles Toiture SA comprennent tous travaux dans le domaine du bâtiment comme la ferblanterie, la couverture, le tubage, la charpente, la rénovation, la fumisterie et la pose d'installation photovoltaïque.

Elle se tient à votre disposition pour tous conseils, renseignements, ainsi que demandes d'offres.

Nikles Toiture SA vous laisse le plaisir de découvrir ses réalisations sur son site internet www.nikles-toiture.ch

Rue de la Gare 24, 2610 Saint-Imier
032 940 14 15, info@nikles-toiture.ch



Vos commerces locaux d'Erguël

Le pied, au centre de mon métier

Derrière le titre de maître-bottier orthopédiste diplômé d'Etat (MBO) se cache une formation de spécialiste du pied très poussée et extrêmement diversifiée. En effet, le cœur du métier repose sur la proposition de solutions personnalisées dans le domaine des soins orthopédiques, allant du confort à la rééducation suite à des blessures ou à diverses pathologies du pied.

Outre l'application des importantes bases en anatomie, physiologie, pathologie et biomécanique dont doit disposer le praticien, l'exercice de la profession passe également par la fabrication artisanale et sur mesure de différents moyens auxiliaires orthopédiques.

Pour ce faire, le maître-bottier orthopédiste se doit d'être constamment à la pointe de la connaissance dans le domaine des nouvelles techniques et des matériaux modernes utilisés, et sait mettre leur grande diversité (mousses, liège, plastique, cuir, etc.) au service de l'efficacité, du confort et de l'esthétisme des produits qu'il propose à sa clientèle.



J.-R. Fiechter 2 | 2613 Villeret
032 941 70 69 | 079 787 87 47

c.schlup@orthoschlup.ch
www.orthoschlup.ch

Le saumon écossais Label Rouge

Le saumon écossais a été, en 1992, le premier poisson et le premier produit étranger à obtenir le prestigieux Label Rouge attribué par le Ministère de l'Agriculture français. Le Label Rouge est accordé à un produit de qualité supérieure, en particulier sur le plan gustatif.

Au **Fumet.ch**, le saumon écossais Label Rouge est salé à sec avec du sel de mer. Une fois cette opération terminée, il est fumé par nos soins avec un mélange de sciure contenant entre autres de la sciure de sapin pour ne pas renier nos origines de l'Arc jurassien.

Après son passage au fumoir, le saumon est stocké au frigo pour lui laisser le temps de s'assécher légèrement, afin de concentrer son goût et raffermir sa chair, ce qui le différencie grandement du saumon industriel flasque et gorgé d'eau.

Le saumon écossais Label Rouge est confectionné avec soin par **Le Fumet.ch**. Il n'est ni trop salé ni trop fumé pour profiter pleinement de son goût de saumon. De plus, nos saumons sont découverts à la main et conditionnés sous vide pour une conservation optimale.

Ainsi, nous maîtrisons tout le processus de fabrication artisanal afin d'obtenir le meilleur résultat pour nos clients.



Le Fumet.ch
Rue Principale 15 | 2613 Villeret
032 941 26 13 | info@lefumet.ch



Rue Francillon 30 2610 Saint-Imier / Tél. 032 941 10 11 / info@domitec.ch / www.domitec.ch



Fusion de communes : le seul débat contradictoire et public à vivre à Sonvilier et en streaming

Deux partisans et deux opposants répondront le vendredi 30 octobre aux questions posées par Blaise Droz, du *Journal du Jura*, et par le public. Les internautes pourront suivre la rencontre en direct.

La situation sanitaire actuelle et les mesures dictées par le Canton de Berne vont sans le moindre doute exercer une influence négative sur l'affluence à Sonvilier, pour cet unique débat contradictoire ouvert au public. Face à cette évidence, les organisateurs ont décidé d'offrir à la population concernée, et en particulier aux personnes à risque, la possibilité de suivre la manifestation le soir même sans devoir se déplacer.

Le débat sera donc retransmis en direct sur la Toile, le lien nécessaire figurant, le 30 octobre, sur la page internet du projet de fusion (www.avenir-vallon.ch).

Le casting idéal

Incontestablement, le *Journal du Jura* a réalisé un casting idéal. En effet, les quatre débatteurs engagés représenteront non seulement les deux tendances opposées, mais également la zone géographique concernée par le projet.

Rappel: pour porte-parole des partisans de la fusion, le quotidien régional a engagé Fabienne Veya, ressortissante de Courtelary, ancienne conseillère municipale et *area sales manager* au sein de l'entreprise Camille Bloch SA, ainsi que Patrick Tanner, maire de Saint-Imier.



Pour représenter les opposants à la fusion, le *Journal du Jura* a sollicité Denis Gerber, président du PLR du Haut-Vallon, enseignant et directeur de collège secondaire retraité, ainsi que Steven Siegenthaler, employé chez Linear (spécialiste de la classification des vaches laitières), également

enseignant et consultant à l'école d'agriculture de Cernier. Sur le fauteuil de modérateur prendra place Blaise Droz, rédacteur au *Journal du Jura*, bien connu dans la région et en particulier dans le Vallon de Saint-Imier. Nul doute que ce spécialiste saura diriger ce débat d'une main de maître,

en permettant aux uns et aux autres d'expliquer leurs positions, tout en abordant les thèmes qui intéressent la majorité des habitants concernés.

Vos questions seront bienvenues

Sous la direction de Blaise Droz, les débatteurs confron-

teront donc leurs points de vue sur divers aspects de la fusion projetée. Ce débat à quatre durera environ un tour d'horloge, ensuite de quoi la parole sera donnée au public.

Détail important: les questions de la population pourront être posées sur place, mais également par voie électro-

nique. Tout sera en effet mis en place pour que les internautes puissent interpellier les débatteurs et enrichir ainsi la discussion.

On a pu vérifier, le 20 août dernier à Saint-Imier, que le système fonctionne parfaitement.

Masqués!

Le port du masque est obligatoire dans les lieux publics du canton. Dès lors, tous les participants l'auront sur eux au moment d'entrer dans la salle. Et si le mètre et demi de distance réglementaire entre spectateurs ne peut pas être respecté, il faudra conserver ce masque durant toute la soirée.

Autre effet de la crise sanitaire, l'apéritif prévu ne pourra pas être servi ensuite du débat. La sécurité de tous passe avant ce moment de convivialité.

On ne saurait trop conseiller aux personnes à risque de privilégier la participation en streaming. | *copil*

Vendredi 30 octobre, Sonvilier, salle communale
Débat à 19h30,
ouverture des portes à 19h
Masque obligatoire
Les participants s'inscrivent à l'entrée de la salle,
merci de venir un peu en avance
Pour la retransmission en streaming: suivre le lien sur www.avenir-vallon.ch

PLR SAINT-IMIER

Fusion : quels sont les investissements prévus ? La population souhaite être renseignée.

Dans son rapport définitif concernant les finances de la commune d'Erguël, le groupe de travail 5 écrit: «Une hausse des amortissements de 204 000 francs a été prévue, ces amortissements sont basés sur les plans financiers 2020-2024 des 5 communes qui tiennent compte de tous les investissements futurs des communes planifiés actuellement».

Le rapport ne donne cependant aucune information sur les investissements 2020-2024 des communes concernées. Les citoyennes et citoyens ont le droit de savoir ce qui est planifié comme investissements dans chaque commune, ceci sous réserve d'approbation de l'autorité compétente.

Aussi, le PLR demande au Copil de bien vouloir publier la liste des investissements et le taux d'autofinancement de ces derniers.

A propos de la fortune de la commune de Saint-Imier

La fortune nette au 31 décembre 2018 de la commune de Saint-Imier est de 12 280 000 francs à laquelle on peut ajouter différentes réserves de 15 840 000 francs pour obtenir une fortune globale de 28 120 000 francs.

Le Copil écrit: «ces fonds permettront à la commune d'Erguël d'aborder l'avenir de manière sereine...»

Cette affirmation n'est pas exacte pour la commune de Saint-Imier.

Il faut savoir qu'une grande part de cette fortune a déjà été utilisée par le passé pour le financement des investissements et du fonds de roulement. Par conséquent et du point de vue de la trésorerie, une fraction très importante de notre fortune n'est plus disponible sous forme de liquidités.

Compte tenu des investissements importants prévus pour les années à venir ainsi que de la faiblesse des marges d'auto-financement budgétées, il faudra emprunter de l'argent. Ce qui signifie, par la suite, payer un intérêt et amortir notre dette. Une charge pour les générations futures.

Rapport de minorité refusé

Le PLR souhaite revenir sur le message qui sera adressé au corps électoral et établi par le bureau de notre Conseil au sujet de la fusion.

Notre parti est quelque peu étonné par la décision du bureau de refuser au PLR un rapport de minorité, comme cela s'est toujours fait par le passé (pour rappel, la dernière demande émanait d'ARC au sujet du 30/50 km/h). Certes, la demande n'a pas été faite comme à l'accoutumée lors de la séance, mais il n'est fait mention dans aucun règlement qu'il faut observer une telle règle. Cela dit, en bons démocrates, nous prenons acte de cette décision et nous ne ferons pas recours auprès de la préfecture.

Nous constatons simplement que pour diverses raisons, le PLR a été empêché de pouvoir exprimer son avis (qui représente tout de même 10 voix sur

A propos des taxes

Le groupe de travail écrit: «Il est malheureusement trop tôt pour définir les nouvelles taxes harmonisées au niveau de l'eau potable, des eaux usées et des déchets».

Cette approche est partiellement partagée par le PLR. La transparence est nécessaire et on peut déduire que les nouvelles taxes vont augmenter. De combien? Nous demandons également quelques informations supplémentaires au Copil, car ces taxes vont toucher tous les habitants, les entreprises, les commerces. | *plr saint-imier*

Vous trouverez tous nos arguments ici



SYNDICAT DES SAPEURS-POMPIERS D'ERGUËL

Recrutement 2020



Afin de renforcer ses effectifs, le Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël est à la recherche de nouveaux collègues.

Notre deuxième soirée d'information aura lieu le mardi 27 octobre à 19h30 à la

caserne de Saint-Imier (Marne de la Coudre 6, Place des Abattoirs). Toutes les femmes et les hommes âgés de plus de 18 ans et intéressés à devenir sapeur-pompier volontaire peuvent venir y découvrir nos activités.

Le team recrutement se réjouit d'ores et déjà de vous rencontrer et se tient à votre disposition pour tous renseignements. | *pg*

recrutement@pompiers-erguel.ch
www.pompiers-erguel.ch

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication



Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

Logo / Graphisme
 Site internet

Campagne publicitaire
 Création de stand

Multimédia
www.clin-d-oeil.net

Vous trouverez tous nos arguments ici



Vos commerces locaux d'Erguël



BUREAUTIQUE

EVRO photocopies SA

2610 ST-IMIER www.evro.ch

LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

brother at your side

brother at your side PREMIUM PARTNER

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel : info@evro.ch

Connaissez-vous les vins naturels ?

Depuis plusieurs millénaires, l'homme cultive le raisin et le transforme en ce délicieux breuvage qu'est le vin.

Malheureusement le dernier siècle a montré une dérive absolue de la production du vin, où le rendement a pris le pas sur la raison, et les produits chimiques de tous genres ont remplacé l'équilibre de la nature et les techniques humaines raisonnables utilisées jusque-là.

Venez découvrir les vins comme on les buvait du temps de la raison !

Nous vous proposons une quinzaine de cuvées de plusieurs vigneronnes suisses et françaises élevées dans cet esprit, à déguster avec nos fromages affinés et nos produits du terroir régional et romand.

La Vinoterie
Vins et épicerie fine



Rue du Temple 3
2610 Saint-Imier
032 941 72 10
epiceriefine@lavinoterie.ch



SPORT MODE LOISIRS

SPORT



Innovation Technologie Design
La technologie de pointe, l'intégration et une forte concentration sur l'utilisation des ressources durables dans une conception exceptionnelle représentent à la perfection le leitmotiv de SCOTT.



Une expertise unique en matière de ski. Trouvez les skis parfaits afin de profiter des pistes comme vous le souhaitez : légèreté, stabilité puissance...vivez l'expérience SALOMON.

MODE



Mieux pour toi / Mieux pour le monde
Nous croyons que la responsabilité ne se démode jamais. C'est pourquoi vous trouverez de plus en plus de matériaux durables dans les collections ESPRIT.



dame et homme

Aujourd'hui les jeans Le Temps des Cerises sont 100% méditerranéens : une traçabilité gage de qualité.

LOISIRS



Pour vous mesdames... enfin des sous-vêtements loisirs féminins. Pour donner cette sensation douce et soyeuse, la laine des meilleurs moutons mérinos de la Nouvelle-Zélande et d'Australie est utilisée.

Une devise : inspirer les femmes à un style de vie plus heureux, plus sain et vivre leur vie en couleur.

Des collections à découvrir au magasin
Nous vous invitons à nous rendre visite ou à nous découvrir sur facebook



Retrouvez-nous sur Cdm Sports, Mode, Loisirs

FOK-	FOK-	FOK-	FOK-	FOK-	3%
Fr. 20.-	5%				
Fr. 20.-	7%				
Fr. 20.-	10%				

A faire timbrer dès Fr. 20.- d'achat.
En cas d'achat important et d'accumulation de rabais, seul le plus important est appliqué.

A découper, votre carte de fidélité avec les premiers Fr. 100.- offerts



Nikles Audrey
Infirmière indépendante

Spécialisée en soins de plaies et cicatrisation

079 744 66 23

nikles.audrey@gmail.com



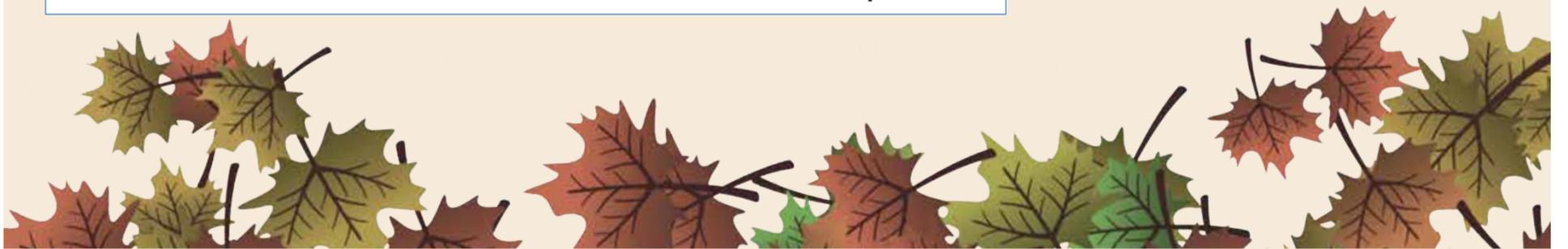
Retrouvez-nous sur facebook Cdm Sports, Mode, Loisirs

Location matériel d'hiver

Equipement complet:

skis ou snow / fix / chaussures / bâtons

enfant dès **59 francs la saison** + 1 cadeau surprise offert



COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS



Délégations officielles

Le Conseil municipal a délégué ses représentants aux manifestations suivantes:

- Fondation Gobat pour la Paix, constitution officielle, CIP, vendredi 16 octobre, dès 14h30: Philippe Augsburger.
- Projet de points rencontre d'urgence dans le canton de Berne, séance d'information, CIP, jeudi 29 octobre, 18h: André Ducommun.
- Association des Communes Bernoises, séance d'information, Péry, mardi 27 octobre, 19h30: Pierre Sommer.
- Valforêt SA, assemblée générale, Sornetan, vendredi 16 octobre, 19h30: Pierre Sommer.
- Celtor SA, séance d'information, CIP, mercredi 18 novembre, 20h: Mathieu Chaignat et Pierre Sommer.

- Communauté scolaire de Jean-Gui, assemblée des délégués, école de Jean-Gui, vendredi 20 novembre, 19h30: Christophe Gagnebin.

| cm

Rue de la Printanière

En partie fermée le 24 octobre

Le Conseil municipal a accordé la fermeture d'une partie de la rue de la Printanière à l'occasion de la Fête d'automne organisée le samedi 24 octobre par le magasin de l'Epicierie Autrement. La circulation ne sera possible que dans le sens descendant de la rue, dans sa partie sud. La fermeture de la route communale sera effective de 8h à 14h. | cm

Tramelan masque et gâte sa population

Le samedi 17 octobre, la municipalité de Tramelan a invité chaque habitant de la commune à venir retirer deux cadeaux qui l'attendaient à la salle de la Marelle: un paquet de 10 masques et un bon d'achat local Promo d'une valeur de 20 francs.

Près de 2000 personnes au rendez-vous

« Nous avons été surpris par le succès de l'opération. Il y avait vraiment foule à la Marelle! L'après-midi, les gens faisaient la queue dehors » témoigne le maire Philippe Augsburger, qui a fait partie de l'équipe de bénévoles, composés de l'ensemble du conseil municipal et d'employés de l'administration communale qui ont assuré le bon déroulement de l'opération. C'est donc près de la moitié du village qui a répondu à l'invitation de ses autorités.

Et depuis lundi, d'autres citoyennes et citoyens se rendent encore à l'Hôtel de Ville pour retirer leur bon et leurs masques, qui seront à leur disposition jusqu'au 30 octobre.

Enfin, une livraison à domicile est également prévue pour les personnes fragiles et à mobilité réduite, qui peuvent s'annoncer à la chancellerie municipale.

Des cadeaux du canton et de la commune

Les masques sont ceux mis à disposition par le canton de Berne.

Quant au bon d'achat d'une valeur de 20 francs, sous forme de 20 Promos, la monnaie



Tous les habitants de Tramelan ont pu recevoir un bon d'achat Promo d'une valeur de 20 francs, pour soutenir les commerces locaux

locale convertible dans tous les commerces de Tramelan, à l'exception des supermarchés, il s'agit réellement d'un cadeau offert par les autorités communales, suite à l'adoption par le Conseil général de la motion qui avait été déposée par Thierry Gagnebin.

« L'idée est de donner un coup de pouce aux commerçants du village et d'aider un peu leurs clients en ces temps difficiles » précise Philippe Augsburger. La commune a ainsi débloqué un budget de 100000 francs tiré de son fonds réservé à la promo-

tion économique pour acheter 5000 20 Promos, histoire de couvrir largement la distribution de ces bons aux quelques 4700 âmes de la commune. « Et nous saurons certainement faire un bon usage des bons restants » rassure le maire.

Toutes les occasions de rencontres sont bonnes à prendre

A l'heure où la Confédération a durci les mesures qu'elle impose pour tenter d'enrayer la propagation de Covid-19, notamment en réduisant les

rassemblements spontanés à 15 personnes au maximum, cet événement aura sans doute permis à bon nombre de gens de sortir de chez eux et de rencontrer, même brièvement et même masqués, un peu de monde en se rendant à la Marelle à l'occasion de cette distribution. Et cela aura sans doute été bénéfique. Car essayer de stopper ou en tout cas de freiner la pandémie, c'est bien. Mais continuer de vivre le plus normalement possible en conservant des liens sociaux, c'est essentiel. | tl

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

La Compagnie de La Marelle en spectacle

Demain, samedi 24 octobre à 20h à la salle Juventuti, rue du Collège 13, Tramelan, la Compagnie de La Marelle présente son nouveau spectacle intitulé Silence, on frappe!

Dans le salon-lavoir où règne Lucia, la Sicilienne au franc-parler, on y lave son linge, mais pas que! On y rit aussi, on y pleure, on y échange, on se confie, bref on y vit! Malgré la solidarité qui se tisse... il advient qu'un drame fasse les gros titres de la presse.

Ce spectacle est une contribution de la Compagnie de La Marelle pour lever le silence sur une réalité dont on ne parle jamais assez. En Suisse, tous les 15 jours, une personne meurt en conséquence de la violence domestique (le 70 % sont des femmes). Cette représentation saura, sans aucun doute, toucher le public. | prt

Les spectateurs rétribuent librement les artistes à la sortie

EN SALLES



AU ROYAL À TAVANNES



ADIEU LES CONS

ADIEU LES CONS
VENDREDI 23 OCTOBRE, 20H
SAMEDI 24 OCTOBRE, 21H
DIMANCHE 25 OCTOBRE, 17H

voir ci-contre.

YALDA
SAMEDI 24 OCTOBRE, 17H
VENDREDI 25 OCTOBRE, 20H
MARDI 27 OCTOBRE, 20H

de Massoud Bakhshi, avec Sadaf Asgari, Behnaz Jafari. Iran, de nos jours. Maryam, 22 ans, tue accidentellement son mari Nasser, 65 ans. Elle est condamnée à mort. La seule personne qui puisse la sauver est Mona, la fille de Nasser. En français. 12 ans (sugg. 16). Durée 1h29.

CALAMITY
SAMEDI 24 OCTOBRE, 14H
DIMANCHE 25 OCTOBRE, 14H

de Rémi Chayé. 1863, Etats-Unis d'Amérique. Dans un convoi qui pro-

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

THE SINGING CLUB
VENDREDI 23 OCTOBRE, 18H
DIMANCHE 25 OCTOBRE, 20H
LUNDI 26 OCTOBRE, 20H

de Peter Cattaneo, avec Kristin Scott Thomas, Sharon Horgan. Yorkshire, 2011. Alors que les soldats de la garnison de Flitcroft sont envoyés en mission en Afghanistan, leurs compagnes décident de créer une chorale afin de tromper leurs angoisses. En français et VO s.-t. 10 ans (sugg. 12). Durée 1h52.

ADIEU LES CONS
VENDREDI 23 OCTOBRE, 20H30
SAMEDI 24 OCTOBRE, 21H
DIMANCHE 25 OCTOBRE, 17H

de et avec Albert Dupontel, avec Virginie Efira, Nicolas Marié. Lorsque Suze Trappet apprend à 43 ans qu'elle est sérieusement malade, elle décide de partir à la recherche de l'enfant qu'elle a été forcée d'abandonner quand elle avait 15 ans. En français. 8 ans (sugg. 12). Durée 1h27.

TROLLS 2: TOURNÉE MONDIALE
SAMEDI 24 OCTOBRE, 15H
DIMANCHE 25 OCTOBRE, 14H

de Walt Dojrn, avec les voix de Louane Emera, M Pokora. Les Trolls sont colorés et adorent la musique! Mais ce que Poppy n'avait pas réalisé jusqu'à présent: elle et ses amis ne sont pas les seuls trolls du monde, il existe de nombreuses autres tribus et chacune d'entre elles rend hommage à un style de musique différent. En français. Tout public. Durée 1h31.



THE TRIAL OF THE CHICAGO 7
SAMEDI 24 OCTOBRE, 18H
MARDI 27 OCTOBRE, 20H

reprise.

CALAMITY
MERCREDI 28 OCTOBRE, 16H

voir ci-contre.

MISS
MERCREDI 28 OCTOBRE, 20H

de Ruben Alves, avec Alexandre Wetter, Isabelle Nanty, Chantal Lauby. Alex, petit garçon gracieux de 9 ans qui navigue joyeusement entre les genres, a un rêve: être un jour élu Miss France. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1h47.

DALIDA CINÉ APRÈS-MIDI
JEUDI 29 OCTOBRE, 14H30

de Lisa Azuelos, avec Sveva Alviti, Jean-Paul Rouve. De sa naissance au Caire en 1933 à son premier Olympia en 1956, de son mariage avec Lucien Morisse, patron de la jeune radio Europe N° 1 aux soirées disco, de ses voyages initiatiques en Inde au succès mondial de Gigi l'Amoroso en 1974, le film Dalida est le portrait intime d'une femme absolue, complexe et solitaire. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 2h07.

A PERFECT FAMILY
JEUDI 29 OCTOBRE, 20H

de Malou Leth Reymann, avec Kaya Toft Loholt, Mikkel Boe Folsgaard. Emma, une adolescente, grandit au sein d'une famille tout à fait ordinaire jusqu'au jour où son père décide de devenir une femme. En VO s.-t. 6 ans (sugg. 14). Durée 1h37.

Les Petites Familles ont besoin de vous

Le coronavirus fait une nouvelle victime: la situation sanitaire contraint en effet l'association des petites Familles du Jura bernois à annuler son traditionnel repas-vente annuel. Organisée à Bienne, cette manifestation automnale permet à des bénévoles de recueillir les fonds autorisant quelques présents appréciés par les jeunes accueillis, et qui contribuent à illuminer leur quotidien.

Rappelons qu'à des enfants et adolescents dont la famille a été perturbée ou brisée, les deux foyers de l'association, sis respectivement aux Reussilles et à Grandval, offrent un cadre familial où l'on favorise leur épanouissement et leur autonomie. L'association est subventionnée, mais les dons lui sont nécessaires pour équilibrer son budget et pour pouvoir offrir à ses protégés, matériellement, un peu plus que le strict nécessaire.

L'annulation forcée du repas-vente est donc une bien mauvaise nouvelle pour les Petites Familles, qui font exceptionnellement appel à la générosité de tous sans contrepartie, en attendant de pouvoir à nouveau inviter la population à se rencontrer.

Par avance, les bénévoles remercient chaleureusement toutes les personnes qui soutiendront les enfants accueillis, et espèrent bien pouvoir les convier l'année prochaine à une nouvelle rencontre conviviale. | pff/b

CCP 25-1139-0
Services des dons, Tramelan
IBAN CH30 0900 0000 2501 1139 0

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



Transport d'un transformateur 2000 kVA à l'Usine de La Goule. Ce formidable convoi a été photographié le 23 novembre 1925 à 10h.

A l'occasion de l'inauguration d'EXPO ELECTRO, Mémoires d'Ici vous propose ce document exceptionnel tiré du fonds iconographique de la Société des Forces Electriques de la Goule.

© Mémoires d'Ici, Fonds La Goule

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER
Du 23 octobre au 29 octobre: Pharmacie Amavita, 032 941 21 94
Samedi: 13h30-16h, 19h 15-19h45
Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h 15-19h45

TRAMELAN
Du 23 octobre au 29 octobre: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-Baudry
Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24
032 941 37 37

TRAMELAN 0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÉBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500, Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER
rue du Marché 1
Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet)
Jeudi: 15h 15-18h, accueil adolescents 10-17 ans
Vendredi: 15h 15-18h, accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOTHEQUE UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT
gare
Mardi 27 octobre: 15h 15-17h

LA FERRIÈRE
commune
Samedi 31 octobre: 9h 45-11h 45

FRINVILLIER
Mardi 10 novembre: 16h 30-17h 15

ORVIN
centre du village
Mardi 27 octobre: 17h 45-19h 30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE
ancienne école primaire
Vendredi 13 novembre: 17h 30-19h 15

ROMONT
entrée du village
Vendredi 13 novembre: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL
commune
Mardi 17 novembre: 16h30-19h30

VAUFFELIN
place du village
Vendredi 13 novembre: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET
collège
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT
école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY
collège
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER

rue du Marché 6

Horaires spéciaux

Jeudi et vendredi: 9h-11h, ouverture dédiée aux personnes vulnérables
Mercredi, jeudi et vendredi: 14h-18h, ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes

Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages

032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER
collège
Lundi: 17h30-19h30
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE
collège
Mardi: 15h 15-17h 15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET
rue principale 20
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h 15-19h 15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY
Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Atelier ouvert, parcours avec visite guidée

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h30-18h, produits à l'emporter

LA PLACE DE JEUX
Mardi-dimanche: 9h30-18h

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT
halle de La Combe

Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h 15-9h 10
Gym Seniors: mercredi 9h 15-10h 10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.
079 735 33 74

ORVIN halle
Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry
Lundi: 14h 15
Leçons ouvertes à tout le monde

PLAGNE centre communal
Lundi: 19h45
(sauf vacances scolaires)

SONCEBOZ
halle de gymnastique
Ladyfit: mardi 20h 15-21h 15
60 francs/an
Etudiantes 30 francs/an
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHEQUE

SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h
Maria Concetta Houriet
Renseignements: 032 941 14 22
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
chemin des Lovières 13
1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h
032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation 079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée

MUSÉE DE SAINT-IMIER
Mercredi, samedi et dimanche:
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

MAISON DES SARRASINS
ORVIN au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechot@bluewin.ch

SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 24 et du 25 octobre assuré par Philippe Vuillaume et Nicolas Mermod, bienvenue aux promoteurs désireux de se désaltérer!

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15h-18h
Mercredi: 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Route 1
2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 944 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3
2607 Cortébert
032 489 10 67
Fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi-jeudi: 8h-12h
Jeudi: l'après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone
Grand-Rue 58
2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16h-18h (permanence maire: 19h)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
La Charrière 6
2534 Orvin, CP 41
032 358 01 80
Fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Fermé: mardi 27 octobre
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54
2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00
Fax: 032 962 65 05
info@renan.ch, admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Fermé: jusqu'au 18 octobre
Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
Route Principale 1
2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER
Lu-me: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4
2610 Saint-Imier, CP 301
032 942 44 24
Fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Lundi: 9h30-11h30
Mardi et jeudi: 15h-17h
Haut du Village 8
2536 Plagne
032 358 20 25
Fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47
032 488 33 00
Fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Mardi et mercredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi, mardi, mercredi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30

Place du Collège 1
2615 Sonvilier
032 941 11 20
Fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »: 032 940 14 86
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »: 032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99
Fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24
2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Réclame

Ne jetez pas vos machines et appareils!

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge **GRATUITE** à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h
077 453 19 57 vio@bluewin.ch

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Mise en pages
Claude Sansonnens, Claudia Lopes, Coraline Bolle, Nicolas Schaeffer

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
Sur demande ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

FONDATION GOBAT POUR LA PAIX

Un premier pas virtuel vers la paix



En raison des mesures sanitaires, la présidente Micheline Calmy-Rey et l'ambassadeur de Suisse en Israël n'ont été présents au CIP que par visioconférence

Le 16 octobre, la Fondation Albert Gobat pour la paix a été officiellement constituée au Centre interrégional de perfectionnement de Tramelan. Sa première présidente, l'ancienne conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, a dû se contenter d'y assister par visioconférence, de même que l'ambassadeur de Suisse en Israël, Jean-Daniel Ruch, qui avait organisé un premier exercice de dialogue de paix avec des représentants de la société civile israélienne, eux aussi sur écran.

38 communes pour croire en la paix

Malgré ces présences virtuelles, dues aux raisons sanitaires en vigueur, bien sûr, il y avait beaucoup de monde dans l'auditorium du CIP. A commencer par les représentants des 38 communes du Jura bernois qui ont contribué à la constitution du capital de départ de la fondation d'un montant de 111940 francs. A noter que la ville de Bienne, représentée pour l'occasion par son maire, Erich Fehr, fait elle aussi partie des collectivités publiques qui soutiennent le projet.

Seul bémol: la ville de Moutier ne s'est pas encore prononcée, préférant attendre l'issue du vote

sur son appartenance cantonale. Pour Micheline Calmy-Rey, le cas de Moutier représente évidemment un premier défi très régional pour la Fondation Gobat pour la paix. Un événement sur les modalités de surveillance des votations, basé sur l'expérience de l'OSCE en la matière, avait d'ailleurs été prévu en Prévôté en début d'année. Mais la pandémie en a décidé autrement.

Autre soutien de poids: le canton de Berne, qui a versé près de la moitié du montant du capital dans les fonds baptismaux de la fondation. Les statuts permettent par ailleurs d'ouvrir la participation au capital de la fondation à d'autres communes et à d'autres cantons. Réaliste, le conseil désire pour le moment avancer pas à pas, en espérant toutefois que les autres cantons de l'Arc jurassien feront bientôt partie de l'aventure.

Un conseil d'envergure nationale et même internationale

Afin de donner dès sa création une visibilité à large échelle à la fondation, le groupe de travail qui l'a initié s'est tourné vers des personnalités connues et reconnues bien au-delà du Jura bernois. A commencer par sa présidente, Micheline Calmy-

Rey, qui apporte avec elle son carnet d'adresses d'ancienne présidente de la Confédération, mais aussi son expérience diplomatique en tant qu'ancienne cheffe du département fédéral des affaires étrangères. Le lien avec le monde académique est assuré par Silvia Schroer, qui est la vice-rectrice de l'Université de Berne. Laurent Goetschel servira, lui, de relais pour des collaborations avec des ONG œuvrant pour la paix, comme l'institut Swisspeace, qu'il dirige. Les relations indispensables avec le monde politique devraient pouvoir se nouer grâce aux conseillères nationales bernoises Regula Ritz et Christa Markwalder, la conseillère aux Etats jurassienne Elisabeth Baume-Schneider et l'ancien conseiller d'Etat bernois Philippe Perrenoud. Ce premier conseil de fondation est encore complété par l'ancien journaliste parlementaire Yves Petignat et par le représentant de la commune-siège, le maire de Tramelan, Philippe Augsburgler.

Pourquoi Gobat? Pourquoi Tramelan?

Comme l'a admis Micheline Calmy-Rey, il est à priori étonnant qu'une région périphérique et non urbaine comme le Jura

bernois se lance dans un projet de croisade internationale pour la paix. Mais elle dit avoir ressenti les motivations profondes et la bonne volonté de ses habitants pour soutenir une telle entreprise.

A cela s'ajoute la figure d'Albert Gobat, natif de Tramelan et prix Nobel de la paix en 1902, le seul Suisse après Henry Dunant à l'avoir été, et dont le nom est pourtant resté longtemps oublié dans les tiroirs les plus poussiéreux de notre histoire nationale.

Il semblait donc tout à fait naturel et légitime aux membres du groupe de travail qui a élaboré l'idée de la Fondation Gobat pour la paix que son siège devrait se trouver à Tramelan. De plus, l'infrastructure du CIP permet de tenir des séminaires, des ateliers et des séances de réflexion dans un environnement calme et serein, loin de l'agitation des grandes institutions internationales de Genève, par exemple.

Première tentative de dialogue avec Israël

Avant la signature de l'acte de constitution de la fondation, l'ambassadeur Ruch avait mis sur pied une discussion avec cinq représentants de tendances politiques diverses de la société civile israélienne. Cette rencontre, prévue de plus longue date, et qui aurait dû avoir lieu de manière présentielle, avec une visite guidée préalable des lieux institutionnels de la démocratie helvétique, s'est finalement déroulée via satellites et écrans. Et l'exercice s'est avéré un peu frustrant. Il aura cependant apporté la preuve que pour mieux comprendre son interlocuteur ou son adversaire dans une situation de conflit, rien ne remplace la méthode de s'asseoir très concrètement autour d'une table et de prendre le temps qu'il faut pour faire sentir la personnalité, la culture et la vision de chacune et de chacun.

Du temps, il en faudra sans doute beaucoup pour que les efforts de la Fondation Gobat pour la paix commencent à porter leurs fruits sur la scène géopolitique mondiale. Mais le 16 octobre 2020, une graine de paix a été plantée à Tramelan, qui n'attend que d'éclore. | tl

AGENDA

EXPOSITIONS

– Exposition Tramlabulle *Le Siècle d'Emma*, CIP Tramelan, lundi-venredi, 8 h à 20 h, samedi, 15 h à 20 h, dimanche fermé. Du 26 septembre au 23 octobre.

SAMEDI 24 OCTOBRE

– Concert de clarinette et orgue, collégiale, Saint-Imier, 19 h 30.

DIMANCHE 25 OCTOBRE

– *Le Salaire de la Suze*, Piazza devant CHEZ Camille Bloch, 14 h 15.
– *Café-fusion*, Mont-Crosin, restaurant Chalet, de 9 h à 11 h.
– Les Diptik, *Hang Up*, CCL, Saint-Imier, 17 h 30.

LUNDI 26 OCTOBRE

– Marche découverte de la commission du 3^e âge du Bas-Vallon. Rendez-vous, 13 h 15, place de parc, centre communal, Péry.

MERCREDI 28 OCTOBRE

– *Des Petits et des Grands*, atelier-théâtre, CIP, Tramelan, 14 h.
– Conférence *Redonner un sens à notre alimentation*, centre communal, Péry, 20 h.

JEUDI 29 OCTOBRE

– Apéro-bois sur le thème *Charpentiers et patrimoine*, organisé par Lignum Jura bernois, Moulin de Bayerel, Fenin-Vilars-Saule, 18 h 30.
– jeudreLIVE avec Mark Kelly, CCL, Saint-Imier, 20 h.
– Soirée d'information chauffage à distance, Corgémont, 20 h.

SAMEDI 31 OCTOBRE

– *Café-fusion*, Renan, restaurant Cheval Blanc, de 9 h à 12 h.

MERCREDI 4 NOVEMBRE

– *Né pour lire*, CIP Tramelan, 9 h 30.
– *Café-fusion*, Saint-Imier, centre Saint-Georges, 19 h 30 à 21 h.
– Conférence *La nécropole de Tramelan, sépultures du Haut Moyen-Age*, CIP, Tramelan, 19 h 30.

JEUDI 5 NOVEMBRE

– SEL de la Suze, conférence et discussion sur le thème de l'eau, présentée par le père Earl, salle communale, Courtelary, 19 h à 21 h.
– La Brasserie de Choufaille se dévoile, Au Petit Vrac, Grand-Rue 6, Péry, de 17 h à 21 h 30.

– Soirée scrabble, CIP, Tramelan, 18 h 45.
– Transphoniques, salle de spectacles, Saint-Imier, 20 h.

VENDREDI 6 NOVEMBRE

– Vernissage, exposition Orient-Omnibus, CIP, Tramelan, 18 h.
– Transphoniques, salle de spectacles, Saint-Imier, 20 h.

SAMEDI 7 NOVEMBRE

– Action Solidarité de l'UNION, café de la Gare, Corgémont.
– *Café-fusion*, Sonvillier, restaurant Cercle Ouvrier, de 8 h à 10 h.
– Transphoniques, salle de spectacles, Saint-Imier, 20 h.

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

– Transphoniques, salle de spectacles, Saint-Imier, 17 h.

VENDREDI 13 NOVEMBRE

– La Nuit du conte chez vous, Cormoret.
– Spectacle *Grichka le petit âne*, médiathèque du CIP, Tramelan, 17 h et 19 h.

VENDREDI 20 NOVEMBRE

– Portes ouvertes au ceff à Saint-Imier et Tramelan, de 16 h à 20 h 30, avec séance d'information à 18 h 30.
– *Fabularium... in secto*, spectacle de Alain Tissot, CIP Tramelan, 20 h 30.

SAMEDI 21 NOVEMBRE

– Portes ouvertes au ceff à Saint-Imier et Tramelan, de 10 h à 15 h, avec séance d'information à 11 h 30.
– Postfinance Trophy du HC Tramelan, tournoi des écoliers.

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

– Brunch musical, en collatoration avec le TOBS, CIP, Tramelan, 11 h.

AVIS MORTUAIRE

C'est avec une très grande tristesse que nous faisons part du décès de

Madame Anne-Marie André

née Bühler

qui nous a quittés dans sa 83^e année.

Son frère et sa belle-sœur: Jean-Pierre et Danielle Bühler-Bandelier
Ses neveux et famille: Pierre-Alain et Nathalie Bühler-Petignat, Naomi et Timéa Laurent et Liliane Bühler-Aegerter ainsi que les familles parentes et amies.

Adresse de la famille: Laurent Bühler
Rue de la Rauracie 8
2340 Le Noirmont

La cérémonie d'adieu aura lieu dans la stricte intimité de la famille.

Tramelan, le 18 octobre 2020

Cet avis tient lieu de faire-part

L'Épicerie Autrement a la patate!

Après bientôt une année d'ouverture, l'Épicerie Autrement à Tramelan se porte bien. Son offre de produits *local-bio-vrac* a trouvé sa clientèle et a su s'adapter à cette année 2020 si particulière.

Afin de fêter l'automne et mettre en valeur une partie de son assortiment, l'Épicerie Autrement organise une petite fête sur le thème de la patate samedi 24 octobre. Installés devant le magasin, à la Grand-Rue 130, des producteurs de pommes de terre de la région présenteront leurs assortiments, ainsi que leurs exploitations. Matthias Bucheli, Christian Tschanz et Gilles Willemin, tous trois fournisseurs de l'Épicerie Autrement, mettront à l'honneur leurs différentes variétés de pommes de terre.

Les amateurs de vin ne seront pas en reste, car notre fournisseur de vin régional, Aurèle Morf de Moutier, sera également de la partie pour présenter ses délicieux breuvages.

Afin de sustenter toutes les papilles, *Jé la patate* cuisinera des patates garnies à toutes les sauces dès 10 h. L'Épicerie proposera différentes boissons dont notamment un thé



tchâi traditionnel pour réchauffer les cœurs.

La petite manifestation se tiendra dans le respect des normes sanitaires, port du masque, désinfectant et distan-

ciation sociale. L'Épicerie Autrement remercie d'ores et déjà ses visiteurs d'appliquer ces prescriptions et se réjouit de vous rencontrer nombreuses et nombreux lors de cet événement.

Épicerie Autrement
Grand-Rue 30
2720 Tramelan
032 487 45 31
078 689 69 40

AJBST

Relève bernoise à l'arme de poing



Première finale bernoise pour Benoit Villard d'Orvin, au pistolet de sport 25 m

Dans le cadre du cours pour la Relève bernoise au pistolet de sport et d'ordonnance à 25 m, les jeunes des catégories U17 à U21 devaient tirer un programme de qualification.

Pistolet d'ordonnance distance 25 m

Cédric Mathez de Cormoret a obtenu le 2^e résultat avec 187 pts sur 200. Dans cette catégorie, 12 jeunes ont participé à la ronde de qualification et 10 jeunes ont été qualifiés pour la finale bernoise, provenant principalement d'Uetendorf et Schangnau, en septembre au stand de tir Sand à Moosseedorf/Schönbühl. Les finales bernoises se sont déroulées avec un concept de protection, distanciation d'une cible sur deux.

Pistolet de sport, 25 m, cat. U17

18 jeunes ont tiré la ronde de qualification, 3 jeunes de Sonce-

boz se sont qualifiés sur 15 finalistes. 1^{er} en qualification, Cédric Mathez avec 193 pts, suivi au 6^e rang par Théo Mottet, 185 pts, et au 11^e rang Benoit Villard avec 163 pts sur 200. Malheureusement, lors de la finale bernoise, le stress faisant son effet pour Cédric Mathez, il ne réalisa que 178 pts et obtint un honorable 6^e rang. Pour sa première finale cantonale, Benoit Villard d'Orvin termine au 9^e rang avec 159 pts. Malheureusement sans Théo Mottet qui n'a pas pu y participer. La championne cantonale U17 au pistolet de sport n'est autre que Natacha Zurbriggen de Gampbach, qui a réalisé 187 pts sur 200. En finale, 14 participants provenant des six sociétés de tir au pistolet formant la Relève étaient représentés. Grande déception pour les jeunes qualifiés dont la finale était prévue le 24 octobre à Thounne, Covid-19 aidant, celle-ci a été purement et simplement annulée. |jcl

US VILLERET

Tenu en échec par la lanterne rouge

Samedi dernier, l'US Villeret se déplaçait sur la pelouse du FC Lignières II pour son 7^e match de championnat. Face à la lanterne rouge, les visiteurs posèrent le jeu dès le début du match pour faire circuler le ballon au maximum. Cependant, les joueurs locaux montraient également beaucoup d'envie et de détermination. Sur une contre-attaque, les visiteurs, par l'intermédiaire de Marc Hidalgo, parvenaient à ouvrir le score. Plus tard dans la première période, Villeret galvauda quelques occasions assez nettes et rentrait donc aux vestiaires avec une avance d'un but. Le jeu se durcit durant la deuxième mi-temps et l'US fut réduit à 10 à cause d'un deuxième avertissement. Lignières se montra alors de plus en plus pressant sur le but adverse et l'égalisation tomba comme

un fruit mûr, sur une belle frappe qui termina sa course en pleine lucarne. A bout de forces, les protégés de Benjamin Brea n'arrivaient plus à se montrer dangereux jusqu'au terme de la rencontre. Faire un point sur le terrain d'une équipe qui n'en comptabilisait qu'un seul avant ce match est peut-être frustrant, mais le résultat de 1-1 sera finalement logique au vu de la physiologie de la rencontre. Place dès demain aux seizièmes de finales de la Coupe neuchâteloise 4^e ligue ou l'US accueille le FC Môtiers. Coup d'envoi à 16h.

|az

Lignières II – Villeret _____ 1-1

Samedi 24 octobre
16 h: Villeret – Môtiers

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Dernier match à domicile face au leader

Après un week-end sans rencontre, notre équipe fanion va recevoir pour son dernier match de l'année le FC La Courtine, leader virtuel.

Notre équipe, qui pointe juste en dessus de la barre, a besoin de votre soutien dans ce championnat de 4^e ligue très relevé et surtout très serré.

L'entraîneur Maurizio Bordinchini fournit un gros travail pour composer une équipe solide en raison de (trop) nombreuses absences.

Alors tous à La Praye ce dimanche 25 octobre à 11h. Buvette ouverte. Toutes les nouvelles règles sanitaires sont en place à nos installations.

|jmt

Dimanche 25 octobre
4^e l. 11 h: Courtelary – La Courtine

FOOTBALL CLUB LA SUZE 07

A deux secondes de faire tomber le leader...

Pour son dernier match à domicile de l'année, le FC La Suze 07 accueillait le leader, rien que ça. Sur un terrain très gras, la première mi-temps permettait de voir une prestation solide de La Suze. La grande prestation de Patrick Challandes, positionné aux talons de l'atout offensif majeur du FC Glovelier, permettait de limiter les attaques adverses. Les autres défenseurs muselaient le reste. La Suze pouvait prendre l'avantage après un quart d'heure, mais Kewin Knuchel manquait le dernier geste. Finalement à la 35^e, après un renvoi de la défense, le capitaine Dany Wyssen se concentrait pour placer un tir du pied gauche brossé en lucarne. Le tir frappait le poteau et le gardien avant de rentrer. Une ouverture du score en récompense du gros travail abattu jusqu'ici. Les locaux tenaient le résultat jusqu'à l'heure d'un thé chaud biennu.

En deuxième période, une seconde d'inattention permettait au numéro 18 de remettre les siens à égalité. Mais dès la 64^e, Patrick Challandes pouvait servir Kewin Knuchel, qui envoyait une frappe au premier poteau après un joli contrôle

orienté que le gardien ne pouvait qu'accompagner au fond. 2-1, La Suze prenait de nouveau les devants! Au fil des minutes, il fallait un but pour clore les débats. Cyrill Rohr trouvait Jérémie Greub pour une copie du 2-1, mais le gardien sortait un arrêt réflexe. Peu de temps après, Ertan Akay avait le but du KO au bout du soulief ou le choix de faire un assist, mais manquait malheureusement son tir.

Durant les dernières minutes, le FC Glovelier pressait et La Suze reculait. Cela devenait de plus en plus dur, La Suze pliait, mais ne rompait pas. L'arbitre annonçait 3 minutes de temps supplémentaire. Après une action chaude où Ertan Akay se jetait pour empêcher le but, mais se faisait mal sur l'action, il y avait un petit flottement de quelques minutes. Finalement, l'arbitre décidait de donner une touche au FC Glovelier, après que notre capitaine ait mis la balle dehors, suite à l'intervention défensive. Sur la remise en jeu (et non la remise à La Suze par fair-play, soit dit en passant), Glovelier gagnait les deux premiers duels de la tête pour que la balle arrive dans les 16 mètres et un joueur lusitanien pouvait égaliser... de la

tête! On vivait la 96^e... Frustration ultime lorsque l'arbitre sifflait la fin dès l'engagement.

Aurait-il pu siffler dès le cafouillage défensif? Certainement. La Suze aurait-elle mérité la victoire après son énorme prestation collective? Assurément. Le leader méritait-il d'égaliser? Oui et non, mais la chance du leader a décidé que oui.

La déception était grande sur les visages de l'équipe à la fin du match. Tous ayant conscience d'être passé à deux secondes de faire tomber le leader, qui a une très belle équipe cette saison et qui mérite sa place actuelle. Mais la prestation d'équipe mérite des compliments et de la fierté de la part de tous, une fois la frustration passée...

Prochain et dernier match du premier tour samedi 24 octobre à 14h30 à Belprahon. |jml

4^e l. La Suze 07 – Glovelier _____ 2-2Samedi 24 octobre
JE 9 h: La Suze 07 – Reconviiler
JD 11 h: La Suze 07 – Moutier
4^e l. 14 h 30: Belprahon – La Suze 07
JB 14 h 45: Diaspora 2014 – La Suze 07Mardi 27 octobre
JE 17 h 30: La Suze 07 – Court

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

La première pas inspirée!

Le FC Coffrane est solidement perché en tête du classement de 2^e ligue neuchâteloise. Il l'a fait savoir avec une certaine maîtrise face à des Imériens bien empruntés lors de leur dernière rencontre. A la demi-heure, malgré une bonne prestation de portier Louis Roulin, les visiteurs avaient fait le plus dur. En faisant trembler trois fois les filets, ils avaient mis mains basses sur la rencontre. Saint-Imier a par la suite contenu les assauts des Neuchâtelois, mais ne pouvait sauver l'honneur qu'à dix minutes du terme des débats.

La seconde s'impose dans les dernières minutes

Sur le terrain des Bois, la rencontre avait bien du mal à se décanter et on semblait s'acheminer vers un partage des points. C'était compliqué pour des visiteurs qui n'affichaient pas leurs meilleures dispositions. Mais à la 82^e minute, le buteur maison Emir Omerbegovic trouva la faille pour ouvrir le score. Celui-ci n'évoluera plus, pour le grand soulagement du président Sébastien Farine.

Manque de sportivité pour un match de coupe... de Seniors +30

Mercredi soir devait se jouer le quart de finale de la Coupe jurassienne des Seniors 30+

entre le FC Saint-Imier et le FC Boncourt 05, match programmé à 20h sur le terrain communal de Châtillon. Ce dernier est un terrain d'entraînement, tout à fait conforme aux normes de l'ASF. Particulièrement résistant, il est utilisé surtout pour des matchs lorsque le terrain principal du FC Saint-Imier souffre de l'humidité. Cependant, il n'est pas pourvu de locaux ou autres vestiaires et est situé ailleurs dans la localité. Mais de match, il n'y en a pas eu, le terrain étant trop faiblement marqué. Pourtant l'arbitre était d'accord de jouer, tout comme le FC Saint-Imier, mais Boncourt s'est opposé à prendre part au jeu sans que le terrain ne soit marqué. Après quelques coups de téléphone auprès d'Alain Chevolet responsable de la Coupe jurassienne et du président de l'AJF des Seniors, un délai de 30 minutes a été attribué au FC Saint-Imier pour marquer le terrain, ce qui n'a pu être réalisé. Le match ne s'est donc pas joué et le FC Boncourt 05 l'a remporté par forfait 0-3. Boncourt qui a tout de même parcouru plus de soixante kilomètres, pour ne pas vouloir jouer! Le FC Saint-Imier trouve très regrettable l'issue de cette rencontre. Alors que l'arbitre était d'accord de jouer le match, c'est

l'adversaire qui refuse et qui sort gagnant d'un match de Seniors 30+. Le FC Saint-Imier regrette cette attitude, alors qu'un match de Seniors 30+ n'a pour but que de jouer au football entre copains, amis, pour le plaisir de toucher le ballon. On parle de sport plaisir, bonjour la sportivité!

|gde

2^e l. Saint-Imier I – Coffrane I _____ 1-3
4^e l. Les Bois II – St-Imier II Sonvi. _ 0-1
Sen. Saint-Imier – Boncourt _____ 0-3
(Forfait coupe JU)
Sen. Court – Saint-Imier _____ 1-4
JC Saint-Imier I – Audax Friul I _____ 0-8Vendredi 23 octobre
19 h 30: Saint-Imier – La CourtineSamedi 24 octobre
JC 14 h: Peseux – Saint-Imier I
JC 14 h 30: Saint-Imier II – Cortaillod
2^e l. 17 h 30: Marin – Saint-Imier IDimanche 25 octobre
5^e l. 11 h: St-I III – United-Milvignes III
JD 11 h: St-Imier I – Team Litt. Boudry IMercredi 28 octobre
JC 18 h: Val-de-Ruz I – Team Vallon
Saint-Imier I (1/8 finale Coupe NE)
JD 18 h 15: St-Imier I – Audax-Friul IIAllez consulter le site
du FC Saint-Imier
sous www.fcsaintimier.ch

FOOTBALL CLUB SONVILIER

La saison se termine sur une défaite

Les seniors ont conclu la saison par une défaite 5-1 à Tavannes contre le FC Tavannes/Tramelan. Après avoir encaissé le premier but après 7 minutes, l'équipe a essayé de réagir, mais a malheureusement encaissé le second but à la 37^e minute avant de revenir à 2-1 à la 40^e. En seconde période, l'adversaire a logiquement pris l'ascendant sur les Potets qui s'étaient déplacés à seulement 11 joueurs. Le FC Saint-Imier II (Sonvilier) a récolté une 6^e victoire consécutive en s'imposant 0-1 contre le FC Les Bois II. Dans ce match disputé dans des conditions difficiles, il a fallu attendre la 82^e minute de jeu pour voir le seul but du match, marqué par Emir, pour une victoire méritée. |dr

Sen. Tavannes/Tram. – Sonvilier _ 5-1
Les Bois II – Saint-Imier II (Sonvi.) _ 0-1Vendredi 23 octobre
JE 18 h 30:
Team Vallon Sonvilier II
– Grpm Le Parc ISamedi 24 octobre
JE 9 h 30 Sonvilier III – Cortaillod II
JE 10 h 45: Floria I – Sonvilier I
JB 14 h 30:
Corcelles-Cormondrèche I
– Sonvilier I
JB 17 h 30: Val-de-Ruz II – Sonvilier IIMercredi 28 octobre
JB 20 h: Bas-Lac I – Sonvilier I
(1/4 finale coupe NE)

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Les Imériens montent en puissance

Les Bats ont largement emporté leur match non sans être en danger face à Unterseen-Interlaken, la lanterne rouge, samedi en fin d'après-midi. Les hommes de Steve Pochon ont finalement imposé leur jeu et leur meilleure aisance technique. En match reporté à lundi dernier, Saint-Imier se déplaçait dans la capitale jurassienne pour y affronter le néo-promu Delémont-Vallée. Un adversaire qui a plutôt bien commencé son championnat. Et on ne s'est pas ennuyé à la Patinoire régionale de Delémont. Le match fut entamé sur un rythme très soutenu par l'impulsion de Vadais qui avaient rapidement envie de marquer leur territoire. Les Imériens résistaient à ce vent de face, pour ensuite prendre les commandes des opérations. Il s'ensuivit, en seconde période, une série de pénalités pas toujours opportunes où les visiteurs passèrent le plus clair de leur temps à se défendre avec succès. Les locaux revinrent à la hauteur des coéquipiers de Yoan Vallat. Ce dernier redonnait l'avantage aux siens, avantage qui fut accentué dans les dernières minutes de jeu par Kenny Camarda et Quentin Pécaut. Le premier nommé se jouant de trois joueurs locaux pour inscrire le 2-4 dans le but délaissé par le très bon portier Stéphane Panzeri. Outre l'arbitrage quelconque, c'est la qualité et l'intensité du jeu qui sont à relever.

Erguël HC en progrès

On a vu du progrès dans l'évolution du Erguël HC, les hommes de Vincent Paratte ont d'abord tenu la dragée haute au leader du moment, Sarine-Fribourg. Ce n'est qu'à dix minutes



Yoan Vallat s'est impliqué sur cinq buts de sa formation et a notamment trouvé l'égalisation contre Unterseen-Interlaken, il a encore marqué un but aussi important que lumineux deux jours plus tard à Delémont

de la fin des hostilités que les visiteurs purent marquer le but d'un succès pas usurpé, mais plus difficile à obtenir que prévu. Ce samedi au Locle, les Erguéliens ont également posé des problèmes à la formation neuchâteloise. D'un score défi-

citare de deux unités, les visiteurs sont revenus à la hauteur des coéquipiers de Kevin Fleuty et Joan Siegrist qui pèsent lourd dans l'équipe locloise. Mais les erreurs de placement, de marquage des Chevaliers ont fait le beau jeu des locaux.

Les U15A privés d'un succès possible

Alors qu'ils menaient 4-3 à moins de dix minutes de la fin du match, les gars de Michael Ducommun ont laissé tous les fruits de leurs efforts sur le banc des pénalités. Alors

certes, celles-ci n'étaient pas forcément toutes justifiées, mais quatre fois deux minutes en un peu plus de quatre minutes de jeu, c'est un peu beaucoup. Les Vaudois en ont profité pour égaliser, puis l'emporter aux tirs au but. C'est

plutôt rageant de perdre deux points ainsi.

Les U13 Top, un ton bien en dessus

En déplacement à La Chaux-de-Fonds, les U13Top de Johann Duplan et Ludovic Schneider ont évolué un ton bien en dessus des Chaux-de-Fonniers. Si le score n'était que d'un but à leur avantage à la première pause, il s'est régulièrement aggravé au cours des deux périodes suivantes. Ce n'est qu'à sept à rien que les jeunes neuchâtelois ont sauvé l'honneur. C'est donc une très belle prestation pour les jeunes Bats.

| gde

1^{er} I. Saint-Imier – Unterseen-Int. 7-3
2^e I. Erguël – Sarine Fribourg 4-5
2^e I. Le Locle – Erguël 2-4
U17 A Fr.-Mont. – Saint-Imier 3-1
U15 A Saint-Imier – Vallorbe 4-5
U13 Top Chx-de-Fds – Saint-Imier 1-7
1^{er} I. Delémont-Vallée – St-Imier 2-5

Vendredi 23 octobre

1^{er} ligue 20h 15:
Vallée-de-Joux – Saint-Imier

Samedi 24 octobre

U17A 12h 15:
Saint-Imier – Le Locle

2^e ligue 18h:
Erguël – Chaux-de-Fonds

Dimanche 25 octobre

U15A 11h 15:
Franches-Montagnes – Saint-Imier

Mercredi 28 octobre

1^{er} ligue 20h:
Saint-Imier – Franches-Montagnes

CLUB DES PATINEURS SAINT-IMIER

A la découverte du patinage



Les enfants ont découvert les plaisirs de la glace dans la bonne humeur

Ce ne sont pas moins de 100 enfants, âgés de 3 à 10 ans qui ont participé aux six cours gratuits organisés par le Club des Patineurs et le Hockey Club de Saint-Imier.

Garçons et filles ont eu l'occasion de s'initier à ces deux sports avec un égal plaisir.

Les professeurs et entraîneurs leur ont proposé différents parcours et activités ludiques par lesquels ils ont pu trouver l'équilibre sur les patins, apprendre à glisser, à tourner, à patiner en arrière et à manier une canne de hockey.

Merci aux professeurs, entraîneurs et aux monitrices des deux clubs qui ont su communiquer leur plaisir à pratiquer leur sport et ont donné de leur temps pour former la relève. | ph

SOCIÉTÉ D'ÉQUITATION DU VALLON DE SAINT-IMIER

Beau succès pour les finales jurassiennes de saut et d'attelage

Week-end dernier chargé pour les membres de la société, avec les finales jurassiennes ASCJ de saut et d'attelage

La finale ASCJ de saut s'est déroulée à Chevenez et des membres de la société du Vallon de Saint-Imier y ont pris part. Dans la finale BR100, Matthieu Boulanger et son fidèle Carat ont remporté la médaille d'or. Dans les 125/135, Audrey Geiser associée à Zahra a obtenu la

médaille de bronze, tandis que Lauréline Valiton et sa Diva terminaient au 6^e rang. On retrouve encore Martine Meijer et Bamako au 7^e rang et Olivier Boulanger, au 8^e rang, avec Aventura.

Dimanche 18 octobre, la société de Saint-Imier organisait chez elle la finale d'at-

telage et 17 équipes se sont disputé la victoire. C'est finalement Mélissa Meyer (Ajoie) qui a remporté la médaille d'or, devant Frédéric Erhardt (Franches-Montagnes), et à la troisième place, nous retrouvons un cher membre de la société, Damien Ganguillet de Villeret. Bravo à tous ! | lv



VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

Vendredi 23 octobre
D 2^e I. 21 h, CIP: Tramelan – VFM
D M17 18 h 45, Corgémont:
La Suze M16 – Tramelan

Samedi 24 octobre
D M15 14 h, CIP: Tramelan – VEBB
D M19 16 h, CIP: Tra. – La Vendline
D 5^e I. 18 h, CIP: Tram. – Courfairve
H 20h, CIP: Tramelan – Nidau Volley (coupe)

Lundi 26 octobre
H 3^e I. 20 h 45, CIP:
Tramelan – Colombier Volley

HOCKEY CLUB CORGÉMONT

Une victoire-fleuve

Corgémont recevait Le Locle II samedi passé. Une occasion pour les curgismondains de confirmer leur bon début de saison.

Les hommes à Treuthardt sont bien rentrés dans la partie et ont rapidement pris le dessus sur leur adversaire. A la première pause, le score affichait déjà 7-0 pour les locaux.

Corgémont a ensuite levé le pied, en n'inscrivant que deux buts dans la deuxième période, malgré une forte domination.

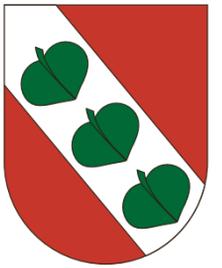
Dans le dernier tiers, la partie s'est équilibrée et Le Locle a réduit la marque, sans pour autant inquiéter Corgémont.

Score final 9-1 pour Corgémont. A relever les performances de Maël Bangerter, 4 buts, et Dylan Vuitel, 4 assistes. | jt

Corgémont – Le Locle II 9-1

Samedi 24 octobre
19h 30, Saignelégier:
Les Enfers-Montfaucon – Corgémont

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

Corgémont



COMMUNE BOURGEOISE DE CORGÉMONT

Convocation à l'assemblée générale

Lundi 30 novembre 2020 à 20h
à la salle de spectacle de Corgémont

Ordre du jour

1. Salutations
2. Désignation de deux scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 15 juin 2020
4. Budget 2021
5. Démissions
6. Elections
a) d'un nouveau conseiller
b) de deux vérificateurs des comptes
7. Abrogation du règlement forestier
8. Rapport du président
9. Divers et imprévus

Afin de garantir la sécurité de tous, les mesures sanitaires en vigueur seront respectées.

Corgémont, le 23 octobre 2020

Le Conseil de bourgeoisie

La Ferrière



PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Assemblée de paroisse ordinaire

Mercredi 25 novembre 2020
à 20h15 à la cure

Ordre du jour

1. Méditation
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 4 décembre 2019
4. Comptes 2019:
a) présentation des comptes
b) rapport des vérificateurs
c) approbation des comptes
5. Budget 2021 et quotité d'impôt
6. Centre de Sornetan: informations
7. Informations sur la vie paroissiale et du Syndicat des Paroisses
8. Divers et imprévus

Toutes les mesures d'hygiène liées au Covid-19 seront mises en place et respectées.

La Ferrière, le 23 octobre 2020

Le Conseil de Paroisse

Cormoret



Avis de construction

Requérante: Sophie Moratel, Vieille-Route 34, 2612 Cormoret.

Propriétaire foncier: Sophie Moratel, Vieille-Route 34, 2612 Cormoret.

Auteur du projet: Sophie Moratel, Vieille-Route 34, 2612 Cormoret.

Représentant: Juan Hermida, Vieille-Route 34, 2612 Cormoret.

Projet: installation d'une pompe à chaleur.

Emplacement: Vieille-Route 28, 2612 Cormoret, parcelle 96.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 23 novembre 2020 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 23 octobre 2020

Le Conseil municipal

Orvin



Règlement relatif aux bons de garde

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes (OC)

Le règlement précité a été adopté, sans réserve, par l'assemblée municipale du 16 septembre 2020. Ce règlement a été déposé publiquement du 14 août 2020 au 16 septembre 2020 à l'administration municipale.

Aucun recours contre cet acte législatif communal n'ayant été formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary, ce règlement entre en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} août 2020 et abroge toutes les dispositions antérieures qui lui seraient contraires.

Orvin, le 23 octobre 2020

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Heinrich Winzenried, Reuchnetstrasse 71, 2502 Bienne.

Auteur du projet: Rudolf Schneeberger, Lindenweg 75, 2503 Bienne.

Propriétaire foncier: Heinrich Winzenried, Reuchnetstrasse 71, 2502 Bienne.

Projet: installation d'un couvert en verres coulisants accolé au bâtiment existant sis au lieu-dit « Molle-Cheneau » N° 133, sur la parcelle N° 1675 aux Prés-d'Orvin.

Dimensions: selon plans déposés.

Dérogation: article 24 LAT.

Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 16 novembre 2020 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 16 octobre 2020

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



Elections communales de Péry-La Heutte du 29 novembre 2020

Pour la fin de l'année 2020, la commune de Péry-La Heutte a dû procéder à l'élection de

3 membres du conseil municipal, les titulaires en place terminant leur mandat de 4 ans au 31 décembre 2020. Les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière communale ont été appelés à déposer une liste de candidature jusqu'au vendredi 16 octobre 2020 à 12h, en vue des élections communales du 29 novembre 2020.

Lors de sa séance ordinaire du 21 octobre 2020, le conseil communal de Péry-La Heutte a constaté que trois listes valables ont été déposées dans les délais impartis. De ce fait, il proclame élus tacitement Stephan Eicher, Frank Reichert et Fabio Scovino pour une nouvelle période de 4 ans, soit du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024. Les personnes précitées sont vivement remerciées pour leur engagement présent et futur au profit de la commune de Péry-La Heutte.

Péry-La Heutte, le 21 octobre 2020

Le Conseil municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE LA HEUTTE

Assemblée bourgeoise ordinaire

Vendredi 27 novembre à 18h30,
bâtiment communal, La Heutte

Ordre du jour

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 26 juin 2020
2. Budget 2021
3. Réélection de l'organe de révision des comptes
4. Vente du Mazot
5. Rapport du président
6. Divers

La Heutte, le 9 octobre 2020

Le Conseil de bourgeoisie

Renan



Avis de construction

Requérant: Tschan Pierre, Passage de l'Erguel 10, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: Parcelle N° 560, Le Plan 33, 2616 La Renan.

Descriptif du projet: rénovation de l'appartement au rez-de-chaussée du bâtiment, fermeture de portes en façade ouest, remplacement et adaptation des fenêtres en façades nord et est, réfection de la toiture de l'annexe nord avec pose de deux fenêtres de toiture, changement d'affectation de l'atelier en partie de l'habitation.

Dimension du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone agricole.

Dérogations: art. 24c LAT.

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégé: digne de conservation.

Dépôt public: du 16 octobre au 17 novembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 16 octobre 2020

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Permis de construire 20-77

Requérant / Maître d'ouvrage: Roméo Fernandes, rue de Champ-Meusel 19, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem MO.

Adresse du projet: BF 1223, rue de Champ-Meusel 19, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: rehaussement d'un mur existant et agrandissement d'une terrasse.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.

Dérogations: –

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 23 octobre 2020 au 23 novembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 23 octobre 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 20-76

Requérante / Maître d'ouvrage: Société des Forces électriques La Goule SA, route de Tramelan 16, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Benjamin Geiser, Faubourg de l'Hôpital 1, 2000 Neuchâtel.

Adresse du projet: BF 158, rue Francillon 25, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: remplacement des portes et des fenêtres des locaux commerciaux en rez-de-chaussée.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone mixte M1 C3c.

Dérogations: –

Zones / périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation du site bâti.

Objet protégé: –

Dépôt public: du 23 octobre 2020 au 23 novembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 23 octobre 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Délai de remise
des publications officielles

MARDI 12 H

Saint-Imier

(suite)



compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Plagne, le 12 octobre 2020

Le Conseil municipal de Sauge

COMMUNE BOURGEOISE DE PLAGNE

Assemblée bourgeoise

**Mardi 24 novembre 2020 à 20h
au Centre communal de Plagne**

Ordre du jour

- Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 15 juin 2020
- Discuter et approuver le budget 2021
- Elections :
 - d'un vice-président rééligible
 - d'un/e conseiller/ère
 - d'un/e administrateur/trice des finances
 - un/e responsable du registre des bourgeois
- Voter un crédit d'engagement de 30 000 francs pour la réfection et l'entretien de la métairie
- Discuter et approuver le tarif 2021 des émoluments
- Divers et imprévus

Plagne, le 23 octobre 2020

Le Conseil de bourgeoisie

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

Requérant: Gerber & Fils SA, rue Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Deco & Architecture, Gerber Jean-Pierre, rue Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: lieu-dit: rue de la Gare 45, parcelle N° 932 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet: changement d'affectation d'un réduit dépôt en local de brocante.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: C.

Dérogations: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 16 novembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 16 octobre 2020

Le Bureau communal

Avis de construction

Requérante: Gerber Margaret, rue du Collège 15b à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Deco & Architecture, Gerber Jean-Pierre, rue Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: lieu-dit: rue du Collège 15b, parcelle N° 965 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet: réaménagement d'un appartement dans les combles et construction d'une terrasse à l'ouest.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogations: –

Périmètre protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 16 novembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner

une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 16 octobre 2020

Le Bureau communal

PAROISSE RÉFORMÉE
DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Séance ordinaire de l'Assemblée de Paroisse

**du 26 novembre à 20h, à la salle
de paroisse, rue du Collège 19**

Ordre du jour

- Nomination d'un scrutateur
- Acceptation de l'ODJ de l'assemblée de paroisse
- PV de la dernière assemblée ordinaire de paroisse
- Budget 2021
- Réélection du conseil de paroisse 2021-2025
 - élection d'une nouvelle conseillère de paroisse
- Rapport du pasteur
- Rapport du président
- Centre de Sornetan: informations
- Divers et imprévus
- Clôture

Dépôt public: le PV de l'assemblée du 26 novembre 2020 sera disponible du 2 décembre 2020 au 1^{er} janvier 2021, sur demande, auprès du pasteur ou du président de paroisse.

Sonvilier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Fromagerie Spielhofer SA, rue de l'Envers 16, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Pascal Stirnemann SA, rue des Moulins 2a, 2108 Couvet/NE.

Emplacement: parcelles N°s 11 et 12, au lieu-dit: «Fritz-Marchand 22», commune de Sonvilier.

Projet: agrandissement et transformation de la fromagerie existante par la construction d'un nouveau bâtiment accolé avec toiture végétalisée et panneaux photovoltaïques, construction d'un quai de chargement à l'ouest, aménagement de 4 places de stationnement au nord et de 5 places au sud du bâtiment et pose d'une réclame en façade sud et de trois cuves extérieures au nord.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: Centre Village.

Zone de protection: périmètre de protection des sites B.

Dérogations: art. 80 LR et 213 al. 8 RCC.

Recensement architectural: objet C, digne de conservation, ensemble bâti B.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 22 novembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 23 octobre 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Monique Kauer Müller, Ettenhusen 22, 8314 Kyburg.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelle N° 37, au lieu-dit: «rue des Brues 5», commune de Sonvilier.

Projet: changement d'affectation portant sur la transformation et l'assainissement thermique d'un rural en habitation, pose d'une isolation

périphérique extérieure sur l'enveloppe du bâtiment, pose d'une pompe à chaleur avec module extérieur en façade est, pose d'un poêle à bois, création de deux places de stationnement pour voitures, aménagement d'une terrasse et d'un accès aux alentours du bâtiment.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: mixte 2.

Dérogations: art. 41c OEaux, 48 LAE, et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 22 novembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 23 octobre 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant / Maître d'ouvrage: Patrick Thalman, Champ de l'Ombre 21, 2605 Sonceboz.

Auteur du projet: Patrick Thalman, Champ de l'Ombre 21, 2605 Sonceboz.

Adresse du projet: BF 210, rue du Coq 10, 2615 Sonvilier.

Description du projet: rénovation de la façade nord et construction d'une annexe.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: CV.

Dérogations: art. 213 al. 6 RCC.

Zones / périmètres protégés: périmètre de protection des sites A.

Objet protégé: –

Oppositions / réserves de droits: –

Dépôt public: du 23 octobre 2020 au 23 novembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 23 octobre 2020

La Municipalité de Sonvilier

Avis de construction

Requérant / Maître d'ouvrage: Sonia Marcuzzi, ch. des Granges 12, 2615 Sonvilier.

Auteur du projet: Marti Arc Jura SA, rue du Midi 48, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 758, ch. des Granges 12, 2615 Sonvilier.

Description du projet: construction de 5 garages.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: H2.

Dérogations: Art. 416 al. 6 RCC

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégé: –

Oppositions / réserves de droits: –

Dépôt public: du 23 octobre 2020 au 23 novembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 23 octobre 2020

La Municipalité de Sonvilier

Sauge



Ordonnance d'organisation

Lors de sa séance du 21 septembre 2020, le Conseil municipal a adopté l'Ordonnance portant sur l'organisation de la commune.

Elle est consultable au secrétariat municipal pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous, ainsi que sur le site internet.

Elle entre en vigueur dès sa publication, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre.

Voies de recours

Un recours peut être formé contre un arrêté du Conseil municipal dans les 30 jours à

Sonvilier (suite)



BOURGEOISIE DE SONVILIER

Assemblée générale

Judi 26 novembre 2020 à 20h
à la salle de paroisse de Sonvilier

Ordre du jour

1. Appel
2. Discuter et approuver les comptes 2019
3. Discuter et approuver le budget 2021
4. Elections période 2021 à 2024
 - a) du président
 - b) des membres du Conseil
 - c) des vérificateurs des comptes
 - d) de la secrétaire-caissière
5. Divers

Le Conseil bourgeois

Tramelan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Christine Revirard, Derrière les Hôtas 11, 2748 Souboz.
Emplacement: parcelle N° 2387, au lieu-dit: « Grand-rue 147 », commune de Tramelan.
Projet: changement d'affectation d'un local commercial en boutique dégustative (20 places assises) avec un côté bistrot / dégustation de vin et aménagement d'une terrasse de 10 places assises au nord.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: centre.
Recensement architectural: ensemble bâti E.
Dérogations: art. 80 LR et 85 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 22 novembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 23 octobre 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Villeret



Avis de construction

Maître d'ouvrage, auteur du projet et propriétaire foncier: CG Construction Sarl, rue de la Chaux 16, 2345 Les Breuleux.
Projet: construction de 3 villas mitoyennes.
Parcelle: N° 873 de Villeret.
Emplacement: lieu-dit: rue des Faverges 5, 7 et 9.
Dérogation: art. 41 RCC.
Genre de construction: étayage, parois, façades: béton, couleur taupe; toit plat avec installation photovoltaïque; chauffage au moyen d'une pompe à chaleur (air).
Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 22 novembre 2020.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multi copiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 23 octobre 2020

Le Secrétariat municipal Villeret

Canton de Berne



Appel aux héritiers (Ouverture du testament)

Held Simone Josy, née le 16 avril 1937 à Reconvilier BE, originaire de Schelten BE, célibataire, résidente à 2560 Nidau, Lyss-Strasse 18, décédée le 10 juin 2020 à Biel/Bienne BE.

Informations sur les personnes appelées

En application de l'art. 555 du Code civil suisse, le notaire soussigné publie un appel aux héritiers. Les héritiers légaux sont inconnus. Ils sont les héritiers des tribus de grands-parents du côté paternel (descendants de Georges Edouard Held, né le 4 octobre 1867, et de Parel Bertha Held née Descombes, née le 15 novembre 1878)

et du côté maternel (descendants de William Vuilleumier, né le 30 septembre 1878, et d'Elise Augustine Ernestine Vuilleumier née Fernekess, née le 20 juin 1874). La testatrice a laissé un testament et nommé une héritière unique.

Informations juridiques

Les personnes appelées sont priées de se présenter au point de contact dans le délai imparti. Ce faisant, ils doivent présenter les documents appropriés prouvant leur qualité d'héritiers, sous peine d'être exclus de l'héritage. Publication conformément aux articles 555 et

558, alinéa 2 du CC. Les informations pertinentes provenant de tiers doivent également être adressées au notaire.

Délai: 12 mois

Date limite: 25 octobre 2021
Le délai court à partir de la troisième publication de l'appel aux héritiers.

Point de contact

Roman Manser, avocat et notaire
Schloss-Strasse 1
2560 Nidau

Réclame

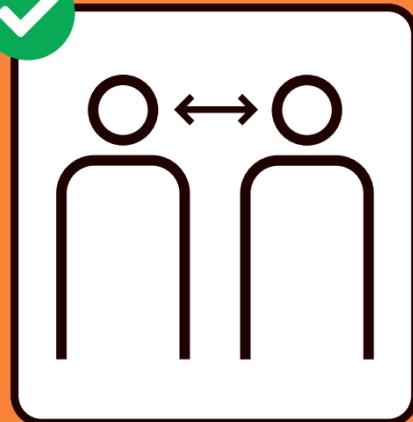
Nouveau coronavirus

Actualisé au 9.10.2020

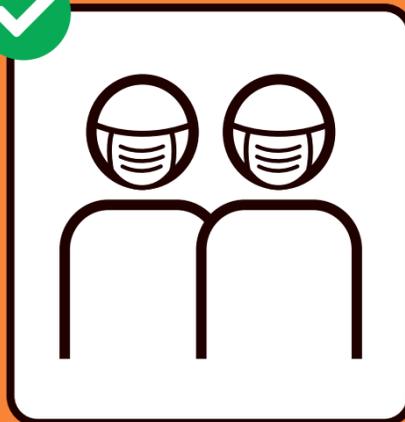
VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:



Plus important que jamais : stopper l'augmentation des cas.



Garder ses distances.



Porter un masque si on ne peut pas garder ses distances.



Se laver soigneusement les mains.



En cas de symptômes, se faire tester immédiatement et rester à la maison.



Fournir les coordonnées complètes pour le traçage.



Interrompre les chaînes de transmission avec l'application SwissCovid.



Test positif : isolement. Contact avec une personne testée positive : quarantaine.



Ne pas se serrer la main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Se rendre chez le médecin ou aux urgences seulement après avoir téléphoné.

www.ofsp-coronavirus.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Application SwissCovid
Download